

Ministère de l'Énergie

et des Ressources naturelles

ÉTUDE DES CREDITS

2018
2019



HYDRO-QUÉBEC

Renseignements particuliers

Opposition officielle et deuxième groupe d'opposition

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

**Étude des crédits 2018-2019
du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles**

**Réponses d'Hydro-Québec
à la demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

Avril 2018

1. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec depuis 2011-2012, indiquer, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 :

- a) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin;**
- b) le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);**
- c) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;**
- d) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;**
- e) l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);**
- f) le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi, et ce, pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.**

a. Nous vous référons au Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec, p.77

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

b.

Temps supplémentaire d'Hydro-Québec Cumulatif au 31 décembre 2017	
Division ou Groupe	Montant (en M\$)
Production	28,6
TransÉnergie	34,9
Distribution	57,3
Innovation, équipement et services partagés	17,4
Technologie de l'information et des communications	8,2
Ressources humaines	3
Transformation, Santé et sécurité	1,2
Unités corporatives	0,9
Total général	151,5

Exemples de situations nécessitant du temps supplémentaire :

- le rétablissement de service en cas de panne ;
- comblement obligatoire des positions vacantes de l'horaire pour raisons de sécurité ;
- réalisation de projets spéciaux ponctuels ;
- les remplacements temporaires.

c. Nombre de jours total pris entre la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2018 (portrait en date du 4 avril 2018) : 326 676 jours.

d.

Année	2017
plaintes fondées après enquête	1
plaintes enquêtées	3
plaintes non recevables après analyse	16
autres (plaintes retirées, prescrites, etc)	6
Total plaintes	26

e. Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 9.

f.

Effectif total 2017			
Groupe emploi	Total général		
Bureau non régi	237		
Bureau régi	2 604		
Cadres*	1 851		
Constables	24		
Étudiants-Stagiaires	42		
Ingénieurs	1 813		
Métiers	5 268		
Professionnels	1 089		
Réseau	147		
Scientifiques	255		
Spécialistes	3 915		
Techniciens	2 541		
Total général	19 786		
* Cadres (sont inclus les cadres ingénieurs, cadres de direction, cadres de maîtrise et cadres intermédiaires)			

2. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec, et ce, par direction, indiquer :

- a) le nombre de départs à la retraite depuis 2011-2012, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées;**
- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;**
- c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019 et les indemnités de retraite qui seront versées;**
- d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.**

- a. Nombre de retraités au 31 décembre 2016 : 16 938
Prestations de retraite versées en 2016 : 970 M\$ (rentes, remboursements et transferts).

Source : Rapport annuel 2016 du Régime de retraite d'Hydro-Québec.

Le rapport annuel du régime de retraite 2017 sera publié en juin 2018.

- b. Non applicable à Hydro-Québec
- c. Prévision 2018 : 921 employés
Prévision 2019 : 877 employés
Source : Rapport annuel 2016 du Régime de retraite d'Hydro-Québec, p. 17.
Le rapport annuel du régime de retraite 2017 sera publié en juin 2018.
- d. Non applicable à Hydro-Québec

3. Fournir un portrait du régime de retraite d'Hydro-Québec. Préciser le taux de capitalisation depuis 10 ans, le nombre de participants actifs et retraités, le salaire versé aux gestionnaires de fonds, le rendement, les frais de gestion ainsi que le montant total, le nombre et le détail de tous les contrats octroyés à des tiers en lien avec ce régime de retraite.

Ratio de capitalisation au 31 décembre 2016 : 129,1 %

Participants actifs au 31 décembre 2016: 20 159

Retraités et bénéficiaires et titulaires de rente différée 2016 : 20 886

Frais de gestion et d'administration 2016 :90 M\$

Rendement de la caisse sur 10 ans :6,9 %

Source : Rapport annuel 2016 du Régime de retraite d'Hydro-Québec.

Le rapport annuel du régime de retraite 2017 sera publié en juin 2018.

4. Copie du rapport complet d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, prévu à la Loi sur Hydro-Québec (article 7.2).

Conformément aux dispositions de la Loi sur Hydro-Québec, la Société a instauré un processus d'évaluation dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus.

Les plus récents résultats ont été présentés à la page 99 du [Rapport annuel 2015](#).

5. Liste des sommes versées depuis 2011-2012, par année financière, à même le budget discrétionnaire. Indiquer :

- a) le nom de la personne ou de l'organisme concerné;**
- b) la circonscription électorale;**
- c) le montant attribué;**
- d) le projet visé et le résultat.**

Hydro-Québec ne dispose pas de budget discrétionnaire.

6. Liste des sommes versées en dons et commandites depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer :

- a) le nom de la personne ou de l'organisme concerné;**
- b) la circonscription électorale;**
- c) le montant attribué;**
- d) le projet visé et le résultat.**

Nous vous référons au site Web de l'entreprise où vous pourrez consulter la liste des noms des organismes ou événements et les montants leur ayant été accordés entre 2009 et 2018 : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/dons-commandites/dons-commandites-2017.html>

7. Liste des voyages au Québec et hors Québec depuis 2011-2012. Indiquer :

- a) les destinations, de même que les dates de départ et de retour;**
- b) copie des programmes et des rapports de mission;**
- c) les personnes rencontrées;**
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);**
- e) le nom des ministres, des députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et de tous les autres participants (avec leur titre et organisme), par mission;**
- f) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;**
- g) les détails de ces ententes;**
- h) les résultats obtenus à ce jour;**
- i) les investissements annoncés, le cas échéant.**

Les informations concernant les déplacements du personnel sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

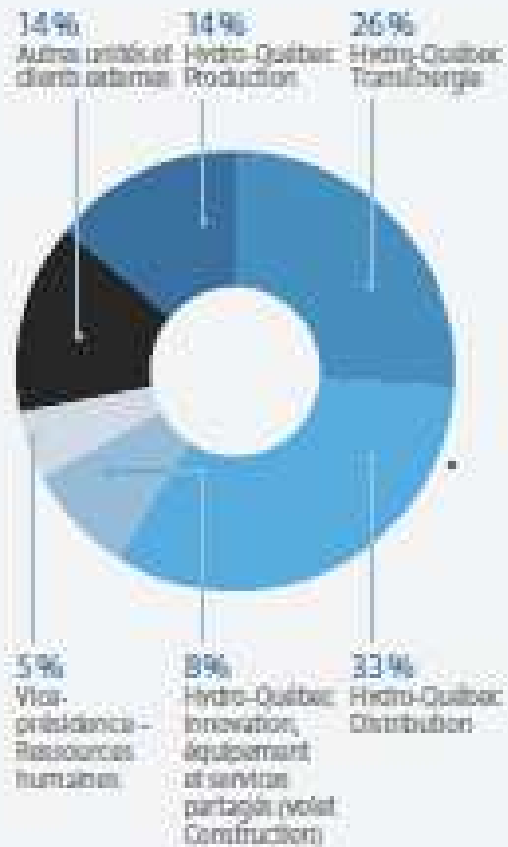
8. Indiquer les sommes dépensées depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par votre ministère et ses organismes, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

En 2017, la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications a inscrit des produits de 644M\$.

Activités d'investissement

En 2017, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 115 M\$. Ils ont été consacrés au maintien de la qualité des actifs.

Répartition des produits
de la vice-présidence –
Technologies de l'information
et des communications en 2017



Source : Rapport annuel 2017

d'Hydro-Québec, p. 36.

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

9. Nombre d'employés et d'ETC travaillant directement pour Hydro-Québec dans chacune des régions administratives en 2017-2018. Indiquer l'évolution des cinq dernières années, de même que la projection pour les cinq prochaines années, en ventilant par bureau régional et par section d'emploi.

Effectif d'Hydro-Québec au 31 décembre		
		2017
RAQ	Région administrative du Québec	
8	Abitibi-Témiscamingue	552
1	Bas-Saint-Laurent	364
3	Capitale-Nationale	1 418
17	Centre-du-Québec	348
12	Chaudière-Appalaches	272
9	Côte-Nord	1 168
5	Estrie	63
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	197
14	Lanaudière	173
15	Laurentides	1 171
13	Laval	306
4	Mauricie	979
16	Montérégie	2 520
6	Montréal	8 330
10	Nord-du-Québec	997
7	Outaouais	457
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	471
Total		19 786

10. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés. Indiquer le lieu, le coût, les frais de transport, de déplacement, de restauration, d'hébergement, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

11. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir la liste des subventions octroyées, de même que la liste détaillée de tous les bénéficiaires et le montant reçu.

Hydro-Québec n'octroie pas de subventions.

12. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir l'état d'avancement du plan de réduction du personnel depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 9 et 13.

13. Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor à Hydro-Québec depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour l'année 2018-2019.

Il n'y a pas eu de compression demandée par le Conseil du trésor à Hydro-Québec en 2017.

14. Liste des demandes de brevet. Fournir les dépenses totales reliées à chacun des brevets.

En 2016, Hydro-Québec a protégé, avec seize brevets, seize nouvelles technologies et investi 31,0 k\$.

Nous ne pouvons lister les brevets de 2017 car conformément aux règles de l'office de la propriété intellectuelle du Canada, tout brevet déposé ne peut être rendu public pendant les dix-huit mois suivant son dépôt et ce pour des raisons commerciales.

15. Pour chaque brevet détenu directement ou indirectement par Hydro-Québec ou l'une de ses filiales au cours des cinq dernières années, préciser :

- a) la période de protection;**
 - b) les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et postcommercialisation);**
 - c) le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties;**
 - d) le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.**
- a. La période de protection des brevets est de 20 ans.
 - b. L'Institut de recherche d'Hydro-Québec (« IREQ ») ou le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (« EETSE ») ne disposent pas de cette information. Les investissements et dépenses pour le développement sont intégrés dans le budget global de R&D de l'IREQ et du CEETSE et ne peuvent être associés précisément à des brevets donnés.

16. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la vente d'actifs ou la privatisation d'Hydro-Québec.

Concernant la vente d'actifs : voir le Plan stratégique 2016-2020, page 9 :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf>

Concernant la privatisation d'Hydro-Québec, de tels documents n'existent pas.

17. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Il s'agit d'une information commerciale et confidentielle.

18. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Les dépenses liées à l'entente ont été assumées à même le budget d'opération du CEETSE.

19. Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

L'entente a été signée en 2015.

20. Revenus engendrés par les ententes conclues avec des partenaires hors Québec, depuis les cinq dernières années.

Les revenus externes de l'IREQ en 2017 totalisent 14 M\$ dont 5 M\$ hors Québec.

Les revenus externes du CEETSE en 2017 totalisent 11 M\$, dont 9 M\$ hors Québec.

21. Budget de fonctionnement de SCE France pour 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019.

Ces budgets ne relèvent pas d'Hydro-Québec et ne sont pas sous son contrôle.

**22. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.
Fournir les dépenses encourues pour le développement des technologies, les
sommes investies et les revenus découlant des ententes.**

HQ a signé 2 licences d'exploitation de brevets en 2017 pour des technologies développées au CEETSE. Les ententes et les clauses financières sont cependant confidentielles.

23.Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2018-2019.

Une contribution de 15 M\$ a été maintenue dans le cadre du Budget 2017-2018 (voir page B.291) :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf

Ainsi que du Budget 2018-2019 (voir page D. 143) :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf

24. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie en 2017-2018 et la ventilation par audience et par dossier.

Les dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie pour l'année 2016 s'élèvent à 19,2 M\$, soit 8,2 M\$ pour la division Hydro-Québec TransÉnergie et 11,0 M\$ pour la division Hydro-Québec Distribution. De ce montant, des redevances totalisant 8,5 M\$ ont été payées à la Régie de l'énergie et 3,4 M\$ de frais ont été payés aux intervenants. Les principaux dossiers présentés à la Régie ont été les suivants :

- Dossiers tarifaires (Total de 1,6 M\$ pour les deux divisions),
- Dossier sur le mécanisme de réglementation incitative (Total de 0,9 M\$ pour les deux divisions),
- Dossier sur la politique d'ajouts de la division Hydro-Québec TransÉnergie (0,3 M\$).

Pour l'année 2017, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'énergie dans le cadre des rapports annuels de ces divisions.

25. Boni, prime de départ ou toute autre somme versée ou à verser en plus de leur salaire de base à la haute direction d'Hydro-Québec. Copie de tout document en lien avec ces départs.

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles à la page 86 du rapport annuel 2017 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

26. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant des projets hydroélectriques au nord du 49e parallèle.

Hydro-Québec développera de nouveaux projets en fonction des besoins énergétiques du Québec et des occasions d'affaires sur les marchés où elle est active.

Les projets sont évalués en fonction de trois critères : ils doivent être économiquement rentables, acceptables du point de vue environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales.

À cet égard, Hydro-Québec réalisera des études préliminaires afin d'évaluer la faisabilité de différents projets sur le territoire du Plan Nord

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/docs/plan-strategique/plan-strategique-2016-2020.pdf>

27. Nombre de projets à l'étude ou en développement au nord du 49e parallèle. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 26.

28. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'impact du projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada. Indiquer également les coûts estimés pour Hydro-Québec.

TransCanada Corporation a annoncé le 5 octobre 2017 qu'elle mettait fin à ses projets Oléoduc Énergie Est et du Réseau Principal Est.

Voir : <https://www.transcanada.com/fr/annoncements/2017-10-05-transcanada-annonce-l-annulation-des-projets-oleoduc-energie-est-et-du-reseau-principal-est/>

29. Nombre de clients agricoles et de serriculteurs ayant bénéficié de tarifs réduits pour l'éclairage de photosynthèse en 2017-2018. Fournir une ventilation par région.

Abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse	2017-2018
Capitale Nationale	1
Chaudière-Appalaches	1
Estrie	2
Laurentides	4
Laval	1
Mauricie	1
Montérégie	2
Outaouais	1
Saguenay	3
Total	16

30. Nombre d'interruptions de courant (incluant temps moyen et total) subies par les clients agricoles et les serriculteurs en 2017-2018. Fournir une ventilation par région.

Au cours de l'hiver 2017-2018, il y a eu 5 périodes de restrictions pour les clients serricoles à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse, dont 4 d'une durée de 5 heures et 1 d'une durée de 4 heures. Ainsi, les périodes de restrictions ont totalisé 24 heures au cours de l'hiver, soit moins de 1 % des heures d'hiver.

31. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'établissement d'un tarif préférentiel pour les serres du Québec.

Les serriculteurs bénéficient de mesures tarifaires, approuvées par la Régie de l'énergie, qui ont été octroyées en 2013 aux exploitations agricoles dans la mesure où celles-ci respectent les conditions d'application.

Depuis le 1^{er} avril 2018, les conditions d'admissibilité à l'une des deux mesures tarifaires ont été assouplies afin de permettre à davantage d'entreprises serricoles d'en bénéficier (D-2018-025, p. 210-211, http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-A-0102-Dec-Dec-2018_03_07.pdf).

Voir la section 4.3.2 du mémoire du Distributeur déposé dans le cadre de cet avis : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/374/DocPrj/R-3972-2016-C-HYDRO-QUÉBECD-0004-Rapports-Dec-2016_12_20.pdf

Voir également la section 2.1 du rapport de KPMG « Situation et perspectives de certains secteurs d'activités économiques à forte consommation électrique » : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/374/DocPrj/R-3972-2016-C-HYDRO-QUÉBECD-0006-Rapports-Dec-2016_12_20.pdf

32. État de situation à la suite du déversement survenu en septembre 2014 à Cap-aux-Meules. Copie du rapport de caractérisation des sols contaminés, plan de réhabilitation, échéancier de réalisation des travaux de nettoyage et de réparation. Préciser les sommes déboursées et les prévisions de dépenses.

À ce jour, les coûts totaux liés au déversement d'hydrocarbures dans le port de Cap-aux-Meules sont estimés à 32,1 M\$, auxquels s'ajoutent des intérêts de 1,0 M\$.

Voir à cet effet la page 19 de la pièce [HQD-9 document 7](#) du dossier tarifaire R-4011-2017 déposé à la Régie de l'énergie en juillet 2017 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-B-0040-Demande-Piece-2017_07_31.pdf

Voir également le [communiqué de presse et la capsule d'information](#) sur l'évolution des travaux : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1239/amenagement-rassembleur-pour-le-quai-de-cap-aux-meules/?fromSearch=1>

33. État de situation concernant les projets de minicentrale. Coûts estimés pour chacun des projets. Pour chacune des minicentrales, fournir le coût de raccordement, le prix du KWh, les coûts de financement, la période d'amortissement.

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.

Les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante :

<http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

**34. Nombre de contrats d'approvisionnement et de fabrication octroyés hors Québec.
Préciser la valeur de chacun des contrats.**

Dans l'attribution des contrats, nous recherchons un juste équilibre entre les retombées économiques de nos achats au Québec et le prix payé, puisque nos achats ont un impact sur les tarifs d'électricité. En 2017, nos acquisitions de biens et de services ont atteint 3,170 milliards de dollars, dont 92 % ont été réalisées auprès d'entreprises établies au Québec.

35. État d'avancement de la construction de la ligne Chamouchouane. Fournir la ventilation des sommes investies, des dépenses encourues, notamment pour les frais de justice et les ententes conclues avec les propriétaires, les contrats alloués, les appels d'offre lancés, les effectifs dédiés au projet et les heures travaillées.

Le projet comporte deux volets : la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île et ses projets connexes dont le coût est évalué à 984 M\$ et le poste Judith-Jasmin qui est évalué à 222 M\$ pour un total de 1,206 G\$.

Ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Télécom			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :						
Études d'avant-projet	842,0	812,7	988,1	11 210,5	12 970,4	13 145,8
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	490,3	0,0	0,0
Frais financiers	31,7	53,9	55,0	1 369,3	53,9	55,0
Sous-total :	873,7	866,6	1 043,1	13 070,1	13 024,3	13 200,8
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	1 444,2	129,3	702,2	10 462,8	14 533,7	19 985,3
Ingénierie externe	1 841,2	96,1	543,2	20 745,1	14 711,7	17 557,5
Client	872,0	258,4	2 177,3	44 154,9	38 290,4	67 169,6
Approvisionnement	12 078,8	943,3	1 902,0	308 560,1	51 972,7	253 667,8
Construction	10 540,7	2 516,3	20 524,3	377 027,3	95 810,3	412 315,4
Gérance interne	3 475,9	155,6	1 358,5	55 498,6	17 985,9	47 298,3
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	15 474,8	5 634,4	14 628,7
Provision	3 212,4	0,0	821,4	113 486,9	0,0	44 512,9
Autres coûts	250,5	0,0	15,7	12 380,6	2 540,7	14 427,1
Frais financiers	3 068,7	92,2	2 609,2	112 551,1	12 162,5	79 565,9

Sous-total :	36 784,4	4 191,2	30 653,8	1 070 342,2	253 642,4	971 128,4
TOTAL :	37 658,1	5 057,8	31 696,9	1 083 412,3	266 666,7	984 329,2

Poste Judith-Jasmin

Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Lignes			Postes			Total Transport		
	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	0,0	226,5	226,5	1 172,7	1 488,3	1 488,3	1 172,7	1 714,8	1 714,8
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0
Sous-total :	0,0	226,5	226,5	1 291,8	1 488,3	1 488,3	1 291,8	1 714,8	1 714,8
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	527,2	31,2	458,6	2 287,8	3 146,2	5 488,6	2 815,0	3 177,4	5 947,1
Ingénierie externe	0,0	0,0	93,4	3 007,6	1 248,7	2 124,7	3 007,6	1 248,7	2 218,1
Client	178,3	380,5	476,9	21 311,8	7 044,6	19 392,2	21 490,1	7 425,1	19 869,0
Approvisionnement	2 511,1	0,0	2 321,2	90 910,3	4 492,0	84 481,6	93 421,4	4 492,0	86 802,8
Construction	3 647,9	0,0	4 454,1	66 831,5	11 694,9	54 834,0	70 479,4	11 694,9	59 288,1
Gérance interne	919,8	18,9	912,0	7 632,8	2 043,4	7 542,4	8 552,6	2 062,3	8 454,4
Gérance externe	0,0	0,0	66,4	2 058,3	398,4	1 750,7	2 058,3	398,4	1 817,1
Provision	873,9	0,0	1 037,7	28 542,9	0,0	7 988,1	29 416,8	0,0	9 025,8
Autres coûts	106,3	0,0	187,9	4 164,3	333,2	3 695,6	4 270,6	333,2	3 883,5
Frais financiers	771,0	26,4	515,8	16 754,1	1 092,0	17 466,9	17 525,1	1 118,4	17 982,7
Sous-total :	9 535,5	457,0	10 524,0	243 501,4	31 493,4	204 764,8	253 036,9	31 950,4	215 288,8
TOTAL :	9 535,5	683,6	10 750,5	244 793,2	32 981,7	206 253,1	254 328,7	33 665,3	217 003,6

	Télécom			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :						
Études d'avant-projet	444,0	453,8	453,8	1 616,7	2 168,6	2 168,6
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0
Frais financiers	28,8	29,4	29,4	114,5	29,4	29,4
Sous-total :	472,8	483,2	483,2	1 764,6	2 198,0	2 198,0
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	300,0	48,5	260,4	3 115,0	3 225,9	6 207,5
Ingénierie externe	465,0	9,9	307,4	3 472,6	1 258,6	2 525,5
Client	1 010,4	3,6	479,9	22 500,5	7 428,7	20 348,9
Approvisionnement	950,0	0,0	811,6	94 371,4	4 492,0	87 614,4
Construction	1 048,4	0,0	921,8	71 527,8	11 694,9	60 209,9
Gérance interne	795,5	21,5	579,3	9 348,1	2 083,8	9 033,7
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	2 058,3	398,4	1 817,1
Provision	420,0	0,0	372,0	29 836,8	0,0	9 397,8
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	4 270,6	333,2	3 883,5
Frais financiers	607,9	0,6	305,8	18 133,0	1 119,0	18 288,5
Sous-total :	5 597,2	84,1	4 038,2	258 634,1	32 034,6	219 327,0
TOTAL :	6 070,0	567,3	4 521,4	260 398,7	34 232,6	221 525,0

* Coûts encourus au 31 mars 2018 : 117 846 k\$

En ce qui concerne les modifications de tracé, aucun changement significatif n'a été réalisé depuis l'obtention du décret du gouvernement autorisant le projet en avril 2015. Il faut rappeler que le tracé de la ligne de 400 km reliant le lac Saint-Jean à Terrebonne, longe une ligne existante sur plus de 150 km entre Saint-Michel-des-Saints et Terrebonne, ce qui laisse peu de place aux changements de tracé. À l'heure actuelle, les principales modifications sont réalisées à l'échelle des propriétés touchées par le déboisement de l'emprise et la construction de la ligne, principalement en ce qui a trait au déboisement sélectif exécuté sur chacune des propriétés et à la localisation des pylônes.

**Contrats alloués en date du 31 mars 2018
(en milliers de dollars)**

Lignes

		CONTRATS ALLOUÉS
Contrats alloués en déboisement		77 717 \$
Contrats alloués en construction		
Section 1	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du poste Chamouchouane au pylône 235	53 212 \$
Section 2	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay – 735 kV du pylône 236 au pylône 453	40 605 \$
Section 3	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du pylône 454 au pylône 602	35 458 \$
Section 4	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay – 735 kV du pylône 603 au pylône 701 Ligne C7016 La Vérendrye / Duvernay – 735 kV du pylône 400 au pylône 465	34 948 \$
Section 5	Ligne C7016 La Vérendrye / Duvernay – 735 kV du pylône 466 au poste Judith-Jasmin	31 027 \$
Section 6.1	Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV.	3 416 \$
Section 6.2	Ligne C7009 Boucherville / Bout-de-l'Île – 735 kV Réaménagement du circuit au poste BDI Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV	7 464 \$
Section 6.3	Ligne C7017 Duvernay / Jacques Cartier – 735 kV Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV	32 548 \$
Section 6.4	Fondations dans la RDP du pylône #50 (C3019-3098 – 315 kV) et #475 (C7017 – 735 kV)	7 806 \$
Total		324 201 \$

Postes

Judith-Jasmin :	36 037 \$
Chamouchouane :	8 569 \$

Avancement des travaux

Lignes

Section 1 : 103 km au Saguenay –Lac St-Jean / du poste de la Chamouchouane à Réservoir Blanc

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 97%, fin prévue printemps 2018

Section 2 : 100 km en Mauricie / du Réservoir Blanc au Réservoir Taureau

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 50%, fin prévue octobre 2018

Section 3 : 73 km dans Lanaudière / du Réservoir Taureau à Saint-Zénon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 95 %, fin prévue printemps 2018

Section 4 : 72 km dans Lanaudière / Saint-Zénon à Rawdon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 15%, fin prévue novembre 2018

Section 5 : 52 km dans Lanaudière et Laurentides / de Rawdon à Terrebonne

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 50%, fin prévue septembre 2018

Section 6 : 19 km dans Lanaudière et Montréal / de St-Roch de l'Achigan à Montréal

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction débutés depuis septembre 2016, fin prévue automne 2018 (4 contrats distincts)
 - o Section 6.1 Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV – Travaux terminés
 - o Section 6.2 Ligne C7009 Boucherville / Bout-de-l'Île – 735 kV- Réaménagement du circuit au poste BDI – Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV - Travaux terminés
 - o Section 6.3 Ligne C7017 Duvernay / Jacques Cartier – 735 kV, Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV – Travaux avancés à 60%
 - o Section 6.4 Fondations dans la RDP du pylône #50 (C3019-3098 – 315 kV) et #475 (C7017 – 735 kV) – Travaux terminés

Postes

Poste Judith-Jasmin :

- Travaux en cours avancés à 80%
- Section 735 kV : fin prévue novembre 2018
- Section 120/25kV : fin prévue printemps 2019

Poste de la Chamouchouane :

- Travaux en cours avancés à 75%
- fin prévue juillet 2018

De nombreuses informations sur l'état d'avancement du projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île incluant l'état d'avancement des travaux par région et les contrats en cours et attribués sont disponibles sur le site WEB du projet :

<http://www.hydroquebec.com/projets-construction-transport/chamouchouane-bout-de-lile/>

36. Ventilation des dépenses engagées et projetées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2020.

L'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2016-2020 ont été réalisées à même les budgets existants.

37. État de situation concernant la relance d'Hydro-Québec international. Ventilation des dépenses encourues et projetées, des investissements encourus et projetés, une liste des voyages et missions effectués et planifiés pour 2018-2019.

La structure organisationnelle de la vice-présidence – Développement des affaires (VPDA), qui est chargée de la croissance d'Hydro-Québec hors Québec, s'est développée au cours de l'année 2017. Cette vice-présidence s'est dotée d'une équipe d'experts dans le domaine des investissements hors Québec et fait appel à l'ensemble des ressources de l'entreprise afin de remplir sa mission.

Pour l'année 2017, des ressources d'Hydro-Québec ont été sollicitées afin de fournir l'expertise nécessaire dans l'analyse de plusieurs projets pouvant comprendre des analyses comptables, fiscales, juridiques, économiques, financières et techniques.

Les informations concernant les déplacements du personnel sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

38. Copie des rapports d'inspection des grands ouvrages, barrages et infrastructures. Ventilation des dépenses encourues au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2018-2019.

Hydro-Québec se prévaut de l'application d'un programme de sécurité dûment approuvé par le gouvernement du Québec, lequel remplace les dispositions réglementaires, à l'exception des normes minimales de sécurité.

Le suivi du caractère sécuritaire des barrages implique une reddition de compte annuelle qui porte notamment sur la vérification à l'effet que les activités du programme de sécurité sont dûment réalisées.

Les rapports découlant des évaluations périodiques de la sûreté des barrages, de même que les exposés des correctifs qui leur sont associés le cas échéant, sont transmis au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

39. Évolution depuis 10 ans du taux de perte du réseau de transport global.

Le taux de pertes électriques sur le réseau de transport en 2016 est de 6,34 %.

Voir le lien vers la publication officielle : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RappHQT2016/HQT-04-05_Taux_de_pertes_2016_2017-05-19.pdf

Pour l'année 2017, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'Énergie dans le cadre du rapport annuel du Transporteur.

40. Évolution depuis 10 ans des besoins en puissance mesurés par les pointes et la consommation moyenne.

Les besoins de la pointe pour 2017-2018 : 37 853 MW.

Source : Plan d'approvisionnement 2017-2026 – État d'avancement 2017

41. Nombre de clients pour lesquels une prime mensuelle s'est appliquée pour une puissance maximale appelée excédant la puissance réelle. Somme totale facturée à ces clients.

La facturation de la puissance apparente fait partie intégrante de la facturation de la puissance et Hydro-Québec ne dispose pas de l'analyse demandée.

42. État de situation concernant la gestion des enjeux liés à la puissance. Préciser l'impact **sur les différents types d'approvisionnement**.

Voir le bilan en puissance et la contribution des différents types d'approvisionnement dans l'état d'avancement 2017 du Plan d'approvisionnement 2017-2026 déposé à la Régie de l'énergie.

http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviR-3986-2016_PlanAppro2017-2026/HQD_SuiviPlanAppro2017-2026_31oct2017.pdf

43. Pour chacune des cinq dernières années, les sommes investies dans l'électrification des transports. Fournir une ventilation par projet.

Le Circuit électrique d'Hydro-Québec a été inauguré en mars 2012. Il s'agit d'un partenariat entre Hydro-Québec et plus de 250 partenaires qui sont propriétaires de leurs bornes.

En 2017, les dépenses d'exploitation du Circuit électrique ont été de 1 844 994 \$.

Elles comprennent :

- Site Web, système d'exploitation, cartes RFID, application mobile
- Support téléphonique 24/7 à l'intention des usagers
- Publicité et promotion du réseau
- Activités de sensibilisation aux avantages de l'utilisation des véhicules électriques
- Tests climatiques de bornes
- Achat de bornes rapides
-

44. Liste des consortiums impliquant des entreprises étrangères, en indiquant :

- a) les investissements liés à chacun des consortiums, ventilés;**
- b) les lieux d'investissement;**
- c) le nombre d'emplois créés.**

	Investissements
Esstalion Technologies Inc.	17 M\$ pour la période 2014-2019
Prestolite E-Propulsion Systems (Beijing) Limited	18 M\$ au 31 mars 2017
Arion technologies automobiles inc.	4 M\$ au 31 mars 2017

45. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations ou des communications avec les communautés autochtones, incluant :

- a. l'objet des négociations ou des consultations;**
- b. la date des rencontres;**
- c. l'échéancier des négociations;**
- d. le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;**
- e. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.**

Depuis l'automne 2017, des échanges ont eu lieu avec la communauté de Uashat Maliotenam dans le cadre du projet de suréquipement de la centrale de la Sainte-Marguerite-3.

46. État de situation des travaux de réfection et d'entretien de la centrale thermique de Bécancour depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités. Fournir le bilan des activités d'exploitation depuis 2009-2010 et les coûts d'exploitation.

Depuis sa mise en service en 1993 et mise à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

47. État de situation des travaux de démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités, ainsi que les montants liés à la vente d'équipement.

À la suite de la décision du gouvernement du Québec de procéder à la fermeture définitive de la centrale de Gentilly-2 à l'automne 2012, le réacteur a été placé à l'état d'arrêt garanti le 28 décembre de la même année. Le déchargement du combustible a été complété le 3 septembre 2013. En parallèle, les principaux systèmes de l'installation qui ne sont plus en service ont été vidangés, asséchés et mis en retrait. Le 2 décembre 2014, l'état de stockage sûr avec le combustible irradié entreposé dans les piscines a été atteint. Au printemps 2017, deux nouvelles enceintes de stockage du combustible irradié ont été mises en service afin d'accueillir les dernières grappes de combustible d'ici la fin de 2020.

Hydro-Québec travaille présentement au transfert du combustible des piscines vers l'aire de stockage à sec et à la mise en retrait des systèmes pour atteindre l'état de stockage sûr à sec à la fin 2020. Une fois cette étape franchie, le site sera mis en dormance pour environ 35 ans et la principale activité sera la surveillance des installations de Gentilly-2.

Les activités de déclassement de l'installation nucléaire sont réalisées conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Depuis le 1^{er} juillet 2016, Hydro-Québec dispose d'un permis de déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance, émis par la CCSN, valide pour une durée de 10 ans (jusqu'au 30 juin 2026).

Les coûts à jour liés au projet de déclassement et à l'évacuation du combustible irradié se trouvent à la [page 59 du Rapport annuel 2017](#).

48. État de situation et bilan des coûts associés au contrat entre Hydro-Québec Distribution et la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour, depuis l'appel d'offres tenu en 2002. Fournir les prévisions pour 2018-2019.

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1^{er} janvier 2008.

Les coûts annuels de suspension de la centrale (incluant les coûts variables et fixes) se situent entre 100 et 150 M\$.

49. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 mars 2018. Indiquer le lieu de localisation, le nombre d'éoliennes, le promoteur et la puissance installée.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 31 mars 2018 est de 3667,75 MW tel qu'indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

Pour information complémentaire :

<http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Efficacité énergétique

50. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique résidentiels (éclairage, thermostats électroniques, fenêtres et portes-fenêtres, Recyc-Frigo, chauffe-eau, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :

- a) le nombre d'interventions effectuées;**
- b) le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);**
- c) l'énergie économisée.**

La Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a été en vigueur de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines.

Les détails des interventions 2017 seront publiés dans le rapport annuel que le Distributeur déposera prochainement à la Régie de l'énergie.

Les détails des interventions 2016 ont été publiés dans le rapport annuel 2016 déposé par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie :
<http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RappHQD2016/HQD-07-03.pdf>

51. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique agricoles (bâtiments, équipements solaires, mazout lourd, innovation en énergie, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :

- a. le nombre d'interventions effectuées;**
- b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);**
- c. l'énergie économisée.**

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 50.

52. Pour le programme de diagnostic résidentiel, indiquer, par année, depuis son lancement, le nombre de répondants au sondage et les économies potentielles proposées. Fournir une estimation du coût du programme et de l'énergie qu'il a permis d'économiser.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 50.

53. Concernant le questionnaire *Comparez-vous; êtes-vous écoénergétique ou énergivore?*, indiquer, par année, le nombre de répondants.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 50.

54. Pour les clientèles commerciale, institutionnelle et agricole – volets prescriptif et sur mesure –, indiquer la liste des projets appuyés, par catégorie (bâtiments commerciaux, bâtiments résidentiels, bâtiments institutionnels, bâtiments agricoles), le type d'intervention effectuée, le montant consenti et l'énergie économisée.

La liste des projets et autres renseignements demandés ne peuvent être fournis puisqu'il s'agit d'informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 50.

55. Pour le programme Réfrigération commerciale, indiquer le nombre de remises effectuées depuis le début du programme, le montant total accordé et l'énergie ainsi économisée.

Le programme Réfrigération commerciale a pris fin le 1er mai 2012 à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation canadienne sur les réfrigérateurs et congélateurs commerciaux (tiré de la Demande R-3814-2012 à la Régie de l'Énergie du Québec).

56. Pour les programmes d'innovation PISTE et IDÉE, indiquer la liste des projets aidés, la clientèle visée, la date, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Les programmes PISTE et IDÉE ont été remplacés par l'activité Démonstration technologique et commerciale au 1^{er} mai 2015. Aucun montant n'a donc été consenti et aucune énergie n'a été économisée en 2016 et 2017 dans le cadre de ce programme.

57. Pour le programme Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments, indiquer, depuis son lancement, la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments est fermé depuis novembre 2013, mais les participants ont déposé leur rapport de suivi et les pièces justificatives jusqu'en 2016.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

58. Pour le programme Éclairage public à DEL, indiquer la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le programme a été fermé au 31 mars 2015 mais le participant avait un délai de 24 mois (jusqu'au 31 mars 2017) pour installer les appareils d'éclairage public à DEL et faire une demande de versement de l'appui financier.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

59. Pour les programmes Analyse de la consommation électrique et Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production, indiquer la liste des interventions effectuées, l'aide consentie et l'énergie ainsi économisée.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

60. Pour chaque programme du volet agricole, indiquer, par année, le nombre et le type d'interventions effectuées, le montant total de l'aide consenti et l'énergie ainsi économisée.

La liste demandée ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

61. Pour le service Visilec, indiquer, par année, le nombre de clients abonnés.

En 2016 : 870 abonnés

Pour l'année 2017, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'Énergie dans le cadre du rapport annuel d'Hydro-Québec Distribution.

62. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 22.

Hydro-Québec Production (HQP)

63. Pour chaque complexe d'HQP, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût de production et la quantité de kWh produite. Indiquer également, pour chacun des complexes, les coûts d'entretien et les coûts liés au personnel.

Coût de production, d'approvisionnement et de vente en 2017 : 2,04 ¢/kWh

Source : Présentation des résultats financiers 2017, p. 21

http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_private/2018/03/12/2018e0471_hq-resultats_financiers_version_21022018v1_1.pdf

64. Pour chacune des sources d’approvisionnement électrique, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût d’acquisition, la provenance et la quantité de kWh acquise.

Voir la réponse d’Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle à la question 63.

Par ailleurs, HQD, dans son état d’avancement du Plan d’approvisionnement 2017-2026, présente son bilan en énergie. Ce bilan présente les approvisionnements qui permettent à HQD de répondre aux besoins en électricité de sa clientèle. Les approvisionnements post patrimoniaux font état de l’apport relatif de producteurs de différentes filières aux besoins du Québec entre 2018 et 2026. (voir la page 10/47 : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviR-3986-2016_PlanAppro2017-2026/HQD_SuiviPlanAppro2017-2026_31oct2017.pdf)

65. Pour chacune des centrales en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi, le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

	2017
Investissements en développement	561 M\$
Investissements visant à assurer la pérennité et l'optimisation du parc d'équipements d'Hydro-Québec Production	402M\$
TOTAL	963 M\$

Source : Rapport annuel d'Hydro-Québec 2017.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service. Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Source : Rapport annuel d'Hydro-Québec 2017, p. 50

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

66. État de situation concernant le 200 MW d'énergie éolienne attribué à HQP par le gouvernement.

Les discussions se poursuivent afin de réaliser ce projet.

67. Ventiler le coût de revient estimé du kWh du projet La Romaine.

Hydro-Québec établit le coût de revient actuel du complexe de la Romaine à 6 ¢/kWh y compris le coût du transport.

Source : Rapport sur le développement durable 2016, p.49

<http://www.hydroquebec.com/data/developpement-durable/pdf/rapport-developpement-durable-2016.pdf?v=20170529>

68. Ventiler le coût du projet La Romaine, depuis le début des travaux : coûts de transport, période d'amortissement, montant versé aux collectivités locales, coûts de construction.

Les investissements requis pour la construction des quatre centrales du complexe de la Romaine sont de l'ordre de 6,5 G\$.

En 2017, 50 % des 1 183 travailleurs présents en moyenne sur les chantiers de la Romaine provenaient de municipalités de la Côte-Nord (588 travailleurs) et 11 % étaient des Innus (130 travailleurs). Depuis le début du projet, environ 45 % des travailleurs proviennent de la Côte-Nord. (source : rapport annuel 2017)

Les sommes investies dans la région de la Côte-Nord en 2017 en achats de biens et de services, en salaires et en versements aux différents fonds prévus en vertu des ententes avec les communautés locales continuent d'être importantes. Les dépenses de construction effectuées depuis le début du projet auprès d'entreprises de la Côte-Nord, y compris la sous-traitance régionale, font d'Hydro-Québec un acteur économique de premier plan dans cette région.

Entre 2009 et 2016, les chantiers de la Romaine ont permis d'injecter des fonds de près de 5,0 milliards de dollars à l'échelle du Québec, dont près de 1 milliard en retombées économiques pour la Côte Nord. Les données officielles de 2017 seront connues en cours d'année 2018. (source : rapport annuel 2017)

69. Fournir les exigences de contenu local pour La Romaine.

Dans le cadre du projet Romaine, Hydro-Québec travaille de façon soutenue à maximiser les retombées régionales du projet. Tel qu'énoncé lors de l'étude d'impact du projet, Hydro-Québec a prévu :

- La création d'un comité des retombées économiques régionales.
- L'inscription de la clause de sous-traitance dans les contrats provinciaux.
- La réservation de certains contrats aux entreprises régionales, à la condition qu'il y ait concurrence.
- La réservation de certains contrats aux communautés Innus pour les mesures d'atténuation environnementale, l'alimentation et la conciergerie, l'entretien technique des campements et le déboisement.
- La mise en œuvre de mesures destinées à favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la Côte-Nord.

70. Fournir les exigences de contenu local pour la construction de la ligne Chamouchouane.

Les contrats de déboisement ont été séparés en tronçon de 25 km afin que les entrepreneurs régionaux soient en mesure de réaliser ces contrats.

- Section 1 (Saguenay-Lac St-Jean : environ 20 M\$ de retombées régionales soit 100 %)
- Section 2 (Mauricie : environ 20 M\$ de retombées régionales soit 100 %)
- Autres sections (Lanaudière et Montréal : environ 15 M\$ de retombées régionales)

Pour les contrats de construction, ce sont des entrepreneurs généraux spécialisés qui ont la capacité de réaliser les travaux sur les lignes à 735 kV. Les clauses générales d'HYDRO-QUÉBEC précisent :

Recrutement de la main d'œuvre :

Pour le recrutement de la main-d'œuvre employée à l'exécution du contrat, l'entrepreneur doit, dans la mesure du possible, faire appel aux centres de placement appropriés et, compte tenu des qualifications requises, il doit accorder aux candidats une préférence dans l'ordre suivant :

- personnes domiciliées dans la région du Québec où s'exécutent les travaux ;
- personnes domiciliées dans les autres régions du Québec ;
- personnes domiciliées dans les autres provinces ;
- personnes domiciliées ailleurs.

Embauche régionale :

En plus des spécifications de l'article précédent « Recrutement de la main-d'œuvre » des clauses générales, l'entrepreneur doit maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre régionale en tenant compte de sa disponibilité et de la spécialisation requise pour l'exécution de certains travaux. Il doit également veiller à ce que ses sous-traitants observent les mêmes conditions.

En plus des spécifications de l'article « Recrutement de la main-d'œuvre » des clauses générales, l'entrepreneur doit maximiser l'achat de matériels, de matériaux et de services chez des sous-traitants et fournisseurs régionaux. Il doit également veiller à ce que ses sous-traitants observent les mêmes conditions.

D'autres éléments sont pris en compte : la sous-traitance régionale, l'incitation à l'embauche de main-d'œuvre autochtone, l'incitation à l'embauche de nouveaux diplômés d'un métier ou d'une occupation de l'industrie de la construction et le camionnage en vrac.

71. Pour chaque type d'équipements de production, indiquer la période d'amortissement applicable selon les normes comptables en vigueur.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 65.

72. Pour chacune des 63 centrales composant le parc d'HQP, fournir la période d'amortissement prévue et la période d'amortissement restante.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 65.

73. Liste et nombre d'immobilisations corporelles amorties depuis la détermination du bloc patrimonial.

Depuis la détermination du bloc patrimonial, les centrales suivantes ont été ajoutées au parc de production: Sainte-Marguerite-3, Rocher-de-Grand-Mère, Toulustouc, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Cœurs, Chute-Allard, Mercier, Eastmain-1-A, La Sarcelle, Romaine-2, Romaine-1 et Romaine-3.

74. Nombre d'enquêtes internes en cours. Fournir les motifs pour chacune des enquêtes.

En 2017, nous avons ouvert 58 dossiers pour donner suite aux allégations reçues et autres demandes relatives à des manquements à l'éthique ou des lacunes de contrôle.

Hydro-Québec TransÉnergie

75. Pour chacune des installations de transport en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi et le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de transport du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

En 2017, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 1 971 M\$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 569 M\$ pour les projets de croissance et 1 402 M\$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs. Les projets de croissance ont pour but de raccorder au réseau de nouveaux équipements de production ou d'augmenter la capacité des installations pour suivre l'évolution de la charge ou pour répondre à de nouvelles demandes de transport. Quant aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, ils concernent le maintien des installations en bon état, le maintien et l'amélioration de la qualité du service ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires associées à l'exploitation du réseau de transport.

En ce qui a trait aux projets de croissance, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 485 M\$ en 2017 dans la poursuite du projet de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île.

La division a également affecté 39 M\$ à la poursuite du raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie, dont principalement à la construction de la ligne qui s'étendra du futur poste de la Romaine-4 jusqu'au poste des Montagnais. De plus, en septembre 2017, elle a franchi une étape importante du projet en procédant au raccordement de la centrale de la Romaine-3 (395 MW).. Elle a également continué d'intégrer la production des parcs éoliens construits à la suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, pour un investissement total de 40 M\$.

Au chapitre des projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, Hydro-Québec TransÉnergie a notamment consacré 279 M\$ à l'achèvement du remplacement des disjoncteurs de modèle PK, amorcé en 2016. Au total, elle a remplacé 208 disjoncteurs de ce modèle dans 32 postes de transport. De plus, elle a affecté 86 M\$ (y compris le volet croissance du projet) à la reconstruction du poste De Lorimier et des lignes d'alimentation connexes ainsi que 54 M\$ (y compris le volet croissance) à la reconstruction du poste Gracefield et de la ligne à 120 kV entre les postes de Paugan et de Maniwaki.

76. Pour chacune des interconnexions, indiquer le nombre et le prix moyen du kWh exporté, ainsi que le nombre et le prix moyen du kWh importé.

Veillez vous référer aux pages 11 et 24 du Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec :
<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

77. Indiquer, par catégorie (résidentiel, agricole, d'affaires, petite puissance ou autre), le nombre de clients autoproducteurs utilisant l'option de mesurage net ou le programme sans compensation depuis 2011-2012, par année financière.

En octobre 2017, le nombre de clients actifs était de 147, soit environ 80 % de clients résidentiels, 10 % de clients agricoles et 9 % de clients commerciaux. On compte 87 % d'installations solaires, 11 % d'installations éoliennes et 2 % d'installations mixtes.

En plus des 147 clients qui bénéficient du mesurage net, on compte une quinzaine de clients commerciaux aux tarifs G (général) ou M (moyenne puissance) en tant que « autoproducteur sans compensation ».

Hydro-Québec Distribution (HQD)

78. Nombre de demandes de prolongement de réseau depuis 2011-2012, par année financière.

Nombre de demandes de prolongement de réseau en 2017 : 3025

79. Nombre total de clients d'HQD, par catégorie. Présenter l'évolution depuis 10 ans.

Pour 2017 :

Aux 31 décembre	
Nombre d'abonnements	
Au Québec, par secteurs	
Résidentiel	3 958 300
Commercial, institutionnel et petits industriels	316 430
Grands clients industriels	184
Autres	4 582
Nombre total d'abonnements	4 279 496

Source : Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec p. 76

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

80. Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux, depuis 2011-2012, par année financière.

Nombre de contrats résidentiels inscrits au MVE en 2017 :	1 682 585
---	-----------

81. Nombre de clients s'étant inscrits à la facture Internet ou au paiement autorisé depuis 2011-2012 et le nombre total de clients inscrits à ces services.

Pour 2017	
Clients ayant adhéré à la facture électronique (incluant Postel):	180 460
Clients actifs inscrits à la facture électronique (incluant Postel) :	1 200 080
Clients ayant adhéré au prélèvement automatique :	114 669
Comptes inscrits au prélèvement automatique :	822 955

82. Depuis 2011-2012, ventilé par année financière, le nombre de clients ayant :

- a) créé une Page personnelle;**
- b) transmis leur relevé de compteur;**
- c) obtenu un portrait de consommation;**
- d) obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence;**
- e) effectué leur changement d'adresse en ligne.**

2017	Par téléphone	Par le Web	Total
Créé un Espace client	n/a	n/a	208 139
Transmis leur relevé de compteur	5 459	24 486	29 945
Obtenu un portrait de consommation	n/a	n/a	6 360 516
Obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence	18 816	527 092	545 908
Effectué leur changement d'adresse	25 815	263 353	298 168

83. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, depuis 2011-2012, ventilées par année financière, indiquer :

- a) le nombre total de plaintes pour chacune des divisions;**
- b) la nature de la plainte;**
- c) l'état du suivi de la plainte;**
- d) le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte;**
- e) le délai de résolution de la plainte (du problème);**
- f) le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.**

- a. En 2017, 2 914 plaintes ont été formulées, ce qui représente une baisse de 24 % par rapport à 2016. Moins de 1 % des clients ont porté plainte. Le détail des plaintes sera rendu public prochainement lors du dépôt du rapport annuel du Distributeur à la Régie de l'énergie.

Division	2017
Distribuer	2 884
Transporter	21
Produire	0
Commercialiser	9
Total	2 914

** 3 840 en incluant les 4 plaintes Grande Entreprise dans Distribuer*

Hydro-Québec prend très au sérieux chacune des plaintes qui la concernent et consacre tous les efforts nécessaires au traitement de celles-ci.

- b. Les plaintes portent notamment sur les questions de facturation, de consommation, de recouvrement, et réseau et entretien.
- c. La très grande majorité des plaintes sont réglées sans l'intervention de la Régie de l'énergie (97,1 % en 2017).

En 2017, 85 plaintes ont été portées en appel à la Régie de l'énergie, ce qui représente une diminution de 37 % par rapport à 2016.

Des 85 dossiers portés en appel en 2017, 16 dossiers sont toujours actifs et 52 ont été réglés à l'amiable.

- d. En 2017, le délai moyen pour envoyer l'accusé réception d'une plainte était de 3,5 jours (En 2016, il était de 3,9 jours).
- e. En 2017, le délai moyen pour le traitement d'une plainte était de 15 jours.

- f. Pour l'année 2017, les données sont en cours de compilation et seront déposées prochainement à la Régie de l'Énergie dans le cadre du rapport annuel du Distributeur.

Les données présentées pour 2016 étaient les suivantes :

Par :	2016
Téléphone	984
Courrier postal	791
Télécopie	150
Courrier électronique / Web	1906
Visite	5

84. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, indiquer le plan d'action mis en place par la société d'État pour ces plaintes. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le nombre de plaintes a diminué de 24 % en 2017 par rapport à 2016. Cette baisse témoigne des améliorations apportées dans les domaines d'interaction avec la clientèle. Ces améliorations sont résumées aux pages 6 et 7 du Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

85. Nombre de plaintes liées au délai de branchement et indiquer le plan d'action de la société d'État pour ces plaintes, depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le détail des plaintes pour l'année 2017 sera rendu public prochainement lors du dépôt du rapport annuel du Distributeur à la Régie de l'énergie.

Hydro-Québec poursuit les actions mises en place, soit :

1. Le maintien d'une vigie centralisée et d'un suivi hebdomadaire des plaintes liées aux raccordements.
2. L'amélioration de l'information fournie aux clients quant aux délais de traitement de leur demande et aux changements s'il y a lieu (voir l'outil de suivi d'une demande de travaux disponible en ligne : <http://www.hydroquebec.com/residentiel/gerer-votre-compte/suivre-une-demande/>)
3. Le déploiement d'une nouvelle organisation du travail (gestion centralisée de l'ensemble de la charge de travail) favorisant un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de tous les intervenants interpellés pour le traitement des demandes des clients.

86. État de la situation quant aux compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents »). Indiquer :

- A. les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2011-2012, par année financière;**
- B. les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2018-2019;**
- C. le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs;**
- D. le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes;**
- E. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte;**
- F. le délai de résolution de la plainte;**
- G. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.**

- A. Les coûts réels et prévus du projet sont présentés dans ce document déposé à la Régie de l'énergie : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/SuiviD-2012-127_D-2014-101/HQD_SuiviLAD_29mars2017.pdf
- B. Voir réponse en A.
- C. Pour 2017, le nombre d'employés d'Hydro-Québec assignés au remplacement des compteurs a été en moyenne de l'ordre de 55 ressources.
- D. Au 31 décembre 2017, Hydro-Québec a reçu un total de 2814 plaintes sur cinq ans liées à l'installation des compteurs de nouvelle génération. Le taux de plaintes se situe à 0,07 % par rapport au nombre de compteurs installés.
- E. Le délai moyen pour accuser réception d'une plainte a été de 3.5 jours en 2017.
- F. Hydro-Québec vise répondre à l'intérieur d'un délai de 60 jours par contre le délai peut varier en fonction de la nature de la plainte ou du commentaire soumis.
- G. Ventilation non disponible.

87. Indiquer le nombre d'usagers d'Hydro-Québec qui ont refusé de changer leur compteur, pour l'année en cours et depuis le début des travaux de remplacement.

Au 31 décembre 2017, pour l'ensemble du Québec, environ 1,85 % (75 278) seulement des clients se sont prévalus de l'option de retrait (compteur non communicant).

88. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation de plus de 20 % a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le remplacement du compteur d'un client n'a aucun lien avec les variations sur sa facture.

Ce sont les variations de température ou les changements aux habitudes de consommation ou d'équipements chez le client qui peuvent influencer la facture d'électricité. Les cas médiatisés ont été analysés et, dans tous les cas, la facturation s'est révélée le reflet réel de la consommation du client.

89. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant les écarts de précision de chaque génération de compteurs implantés dans le secteur résidentiel au Québec depuis 1950.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le processus d'homologation des compteurs d'Hydro-Québec est reconnu comme l'un des plus rigoureux en Amérique du Nord. Tous les compteurs utilisés sont aussi soumis aux normes de Mesures Canada. Ces normes indiquent les écarts de précision acceptables pour tous les types de compteurs et sont appliquées rigoureusement par Hydro-Québec.

Voir également la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 88.

90. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération, par type de compteur remplacé.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 88 et 89.

91. Indiquer le nombre de clients résidentiels munis d'un compteur de nouvelle génération pour lesquels une réduction de consommation de plus de 10 % a été constatée; ventilation par région.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 88 et 89.

92. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels une augmentation de consommation de plus de 10 % a été constatée depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération; ventilation par région.

Voir les réponses d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle aux questions 88 et 89.

93. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre d'incendies survenus depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération. Fournir les coûts associés au remplacement.

À notre connaissance, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

94. Depuis 10 ans, indiquer les sommes dépensées pour l'achat d'électricité en période de pointe. Ventiler par appel d'offres et par année financière. Fournir les coûts moyens par MW ainsi que les prévisions pour 2018-2019.

Pour l'année 2017, les approvisionnements de court terme prévus sont présentés au tableau suivant (source : dossier tarifaire 2018 (R-4011-2017)).

2017 (4 mois réels, 8 mois prévisionnels)	
TWh	0,0
M\$	0,3
\$/MWh	49,9

L'historique des approvisionnements de court terme est présenté dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2017-2026 (R-3986-2016), au tableau 3A-1, de l'annexe 3A du document HQD-1, document 2.3.

95. Nombre de compteurs de nouvelle génération (dits intelligents) récupérés sur les lieux d'un incendie ou à la suite d'un incendie, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et détailler les sommes associées.

Voir la réponse la d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 93.

96. Nombre de compteurs de nouvelle génération qui ont dû être remplacés à la suite de défectuosité, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et par défectuosité; détailler les sommes associées.

Voir la réponse à la demande d'accès à l'information et le communiqué de presse :

<http://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/c-5976-lettre-reponse-suite.pdf>

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1299/hydro-quebec-remplacera-certains-compteurs-de-nouvelle-generation-sans-aucuns-frais-pour-sa-clientele/?fromSearch=1>

97. Ventilation par mois et par région administrative de la redevance d'abonnement facturée aux clients résidentiels d'Hydro-Québec en 2017-2018.

La redevance d'abonnement ne couvre pas de coûts spécifiques. Les tarifs d'électricité sont établis de manière à récupérer les coûts réellement encourus par Hydro-Québec pour le service d'électricité, ni plus, ni moins. L'ensemble de ces coûts est réparti dans les composantes du tarif domestique : redevance, première tranche et deuxième tranche.

Au cours des dernières années, et avec l'approbation de la Régie de l'énergie, la redevance d'abonnement a été gelée de façon à appliquer les hausses tarifaires davantage sur les prix d'énergie, favorisant l'augmentation d'une composante sur laquelle le client peut agir et ainsi, l'efficacité énergétique .

98. État de situation de tout projet d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation en période de pointe, par l'utilisation des compteurs intelligents.

Nous vous référons au dossier tarifaire 2018-2019 d'Hydro-Québec, voir le document HQD-10 document 1, pages 11 à 13. http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPri/R-4011-2017-B-0041-Demande-Piece-2017_07_31.pdf

99. Fournir le total des dépenses liées à la production d'études d'impact ou d'analyses concernant la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la Société de transport de Montréal. Fournir une copie de toute étude ou analyse produite à ce sujet.

Le tarif LG s'applique à la Société de transport de Montréal depuis le 1^{er} avril 2014. Des discussions ont eu lieu à l'époque à la Régie de l'énergie au sujet du tarif LG mais elles ne concernaient pas spécifiquement la Société de transport de Montréal.

100. Montant obtenu en raison de la vente de la centrale hydroélectrique Hull-2; bilan des revenus de vente d'électricité que générait cette installation.

La date de clôture de la transaction est le 14 décembre 2016.

Les informations sur la transaction ne sont pas publiques.

101. Sommes dépensées pour la négociation de l'entente commerciale conclue avec l'Ontario. Indiquer également le coût total prévu de tous les travaux liés à l'entrée en vigueur de cette entente, le coût de production unitaire du kWh de l'électricité qui sera vendue à l'Ontario ainsi que le prix unitaire du kWh de l'électricité qui sera achetée en Ontario.

En octobre 2016, Hydro-Québec a conclu une entente avec l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario pour les années de 2017 à 2023. Cette entente prévoit la vente de 2 TWh par an par Hydro-Québec à l'Ontario, ainsi que la vente de la puissance de l'Ontario à Hydro-Québec et des échanges d'énergie entre les deux partenaires.

Afin de remplir ses obligations, Hydro-Québec utilise des infrastructures existantes et aucune dépense n'a été engagée pour mettre à niveau ces infrastructures.

De plus, la négociation de l'entente commerciale fut effectuée par des employés d'Hydro-Québec dans le cadre de leurs fonctions et par conséquent la négociation de celle-ci n'a pas engendré de coûts supplémentaires de firmes externes.

102. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2017-2018 et la ventilation par audience et par dossier.

Nous avons participé à aucune audience publique en 2017. En 2018, nous avons amorcé deux mandats au BAPE. Ces deux mandats sont toujours en cours.

D'abord, le mandat d'audience sur le projet de réfection de la digue de la centrale des **Cèdres** :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Digue_des_Cedres_refection/index.htm

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste_patriotes/index.htm

Il est trop tôt pour faire le bilan des dépenses encourues.

103. Liste des appels d'offres d'électricité auxquels Hydro-Québec a participé à l'extérieur du Québec.

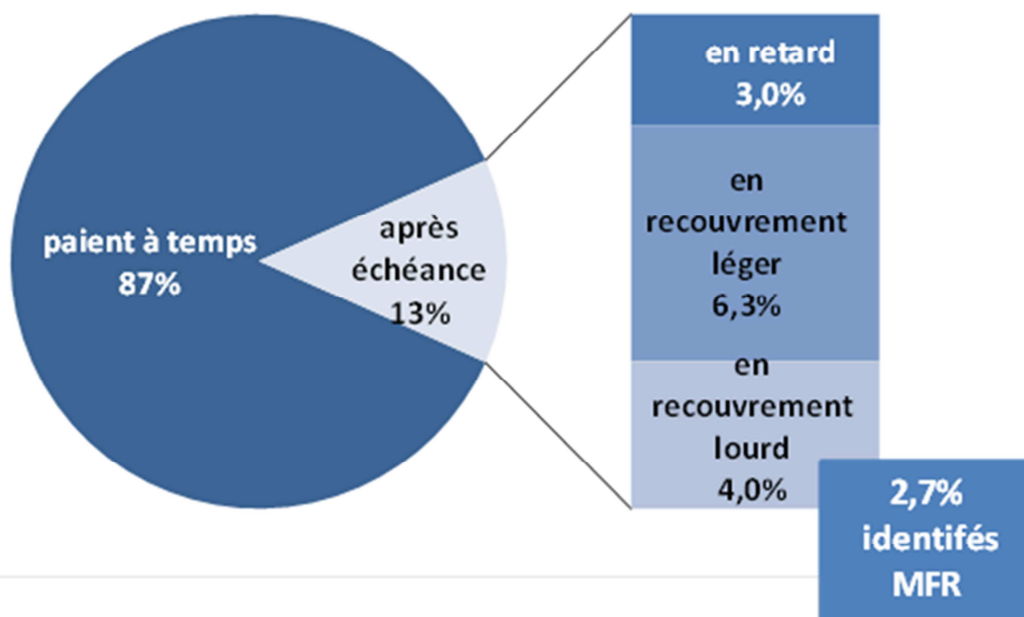
Hydro-Québec, en collaboration avec d'autres promoteurs, a répondu à un appel de propositions lancé en mars 2017 par le Massachusetts qui porte sur un volume important d'hydroélectricité (9,45 TWh) : voir le [communiqué de presse](#).

Le Massachusetts a récemment annoncé son choix qui retient une des 3 propositions qu'avait faites Hydro-Québec, celle qui passe par le Maine : voir le [communiqué de presse](#).

Hydro-Québec a également répondu à un appel d'offres de l'État de New York : voir le [communiqué de presse](#). Nous sommes toujours en attente de la décision de l'État de New York.

104. Indiquer le nombre de clients en retard de paiement et le montant total payé en retard par ces clients pour chacune des 10 dernières années. Indiquer également le nombre d'avis de recouvrement transmis à ces clients.

Proportion de clients résidentiels au 2017-12-29



MFR : Ménages à faibles revenus

Avis de retard transmis en 2017 : 1,5 M

Avis d'interruption transmis en 2017 : 179 k

105. Copie de toute étude, analyse ou note concernant l'acceptation du paiement par carte de crédit et son impact financier pour Hydro-Québec.

HQ a reçu des demandes de clients désireux de payer leur facture d'électricité par cartes de crédit.

Toutefois, Hydro-Québec ne souhaitait pas assumer les frais très élevés associés à ce mode de paiement, ni augmenter ses tarifs en fonction de ces charges additionnelles.

Le modèle utilisateur/payeur, qui implique que le détenteur de la carte de crédit assumera une charge additionnelle à la transaction pour avoir le privilège d'utiliser sa carte, a donc été considéré. La transaction doit se faire via une tierce partie, car le marchand (en l'occurrence HQ) n'a pas le droit d'encaisser ces frais. Ce modèle est utilisé par d'autres compagnies d'énergie canadiennes dont Énergir, BC Hydro, Enbridge, NB Power.

Un appel de propositions a été publié en vue de la signature d'un contrat avec une tierce partie. L'analyse des propositions a révélé qu'aucune compagnie n'était en mesure d'offrir les modalités demandées. De plus, les sondages ont démontré très peu d'intérêt pour un modèle utilisateur payeur.

À la question: «*Pour permettre le paiement par carte de crédit, Hydro-Québec mandaterait une firme qui collecterait les paiements et ajouterait 2 % au montant des factures pour couvrir les frais associés à ce mode de paiement. Dans ce contexte, payeriez-vous (votre facture d'électricité) par carte de crédit...?* » les réponses étaient les suivantes:

<i>Toujours:</i>	<i>1,4%</i>
<i>Souvent:</i>	<i>0,8%</i>
<i>Rarement:</i>	<i>7,1%</i>
<u><i>Jamais:</i></u>	<u><i>90,4%</i></u>

Hydro-Québec a donc décidé de ne pas aller de l'avant avec ce projet.

106. Pour les 5 dernières années, indiquer les dépenses totales en électrification des transports et les dépenses totales pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle à la question 43.

Veillez noter que l'IREQ ne fabrique pas de batteries mais est dédié à la recherche sur les matériaux de batteries.

107. Nombre d'employés et d'ETC ainsi que le budget total de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) pour les 5 dernières années.

Hydro-Québec est la seule entreprise d'électricité en Amérique du Nord à posséder un centre de recherche d'importance, l'IREQ. Elle consacre plus de 100 M\$ par année à ses projets d'innovation.

L'IREQ regroupe 500 personnes, dont environ 225 scientifiques : des scientifiques, des techniciens, des ingénieurs et du personnel de toutes les spécialités qui unissent leurs expertises pour soutenir Hydro-Québec dans toutes les facettes de ses activités. Les activités de l'IREQ sont regroupées dans deux centres : les Laboratoires de recherche et d'essais de Varennes et le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE) de Shawinigan.

Le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) a été créé en 2017 et emploie 70 personnes. Il opère avec un budget annuel de 18 M\$ et dispose d'équipes sur les 2 campus de l'IREQ.

<http://www.hydroquebec.com/a-propos/innovation/institut-recherche-hydro-quebec-ireq.html>

108. Pour les 5 dernières années, indiquer les sommes dépensées pour l'enfouissement de lignes électriques, ventilées par année financière, par région administrative, par projet et par niveau de tension des lignes électriques.

Pour les lignes de distribution :

Le programme d'enfouissement du réseau se poursuit comme prévu.

Pour 2017, un montant de 12 M\$ a été autorisé. Le montant réel investi en 2017 sera publié dans le rapport annuel 2017 du distributeur.

Pour consulter la brochure du programme :

[http://www.hydroquebec.com/affaires-municipales-regionales/amenagement-reseau/pdf/Brochure Enfouissement de lignes de distribution existantes 2015G1023.pdf](http://www.hydroquebec.com/affaires-municipales-regionales/amenagement-reseau/pdf/Brochure%20Enfouissement%20de%20lignes%20de%20distribution%20existantes%202015G1023.pdf)

Pour les lignes de transport :

Hydro-Québec TransÉnergie enfouit généralement ses lignes de transport d'électricité dans les milieux très densément peuplés ou face à un obstacle infranchissable.

Investissement en enfouissement de lignes électriques (en milliers de dollars)		
Projet	Région	2017
Adélar-Godbout / La Prairie	Monterégie	203
De Lorimier / Viger	Montréal	20 769
Jeanne-D'arc / Notre-Dame	Montréal	5 931
Baie d'Urfé/Saraguay	Montréal	2 859
Atwater / Viger	Montréal	668
Beaumont/Dorchester	Montréal	650
Adélar-Godbout / Dorchester	Montréal	516
Atwater / Maisonneuve	Montréal	395
Limoilou / Stadacona	Québec	1 078
Québec 2 / Limoilou	Québec	1
	Total	33 069

**Études des crédits 2018-2019
du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles**

**Réponses d'Hydro-Québec
à la demande de renseignements particuliers requis par
le Deuxième groupe d'opposition**

Avril 2018

- 1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2017-2018, indiquer :**
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;**
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;**
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.**

Des informations sur les membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec, leur rémunération et avantages se trouvent aux pages 80 et 81 du rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec accessible à l'adresse suivante :

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2017-2018. Indiquer :

- a) le lieu ;**
- b) le coût ;**
- c) la ou les dates de participation ;**
- d) le nombre de participants ;**
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;**
- f) le nom de la formation ou de l'activité.**

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Vous trouverez ces renseignements à l'adresse suivante :

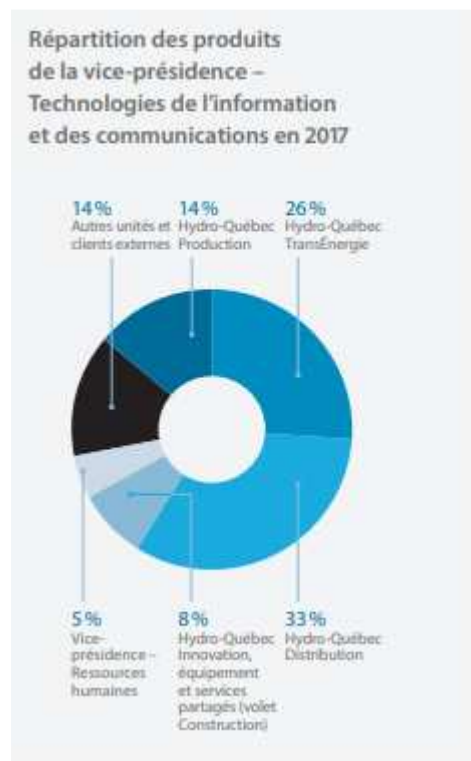
<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

3. Sommes dépensées en 2017-2018 (et prévisions pour 2018-2019) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

En 2017, la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications a inscrit des produits de 644M\$.

Activités d'investissement :

En 2017, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 115 M\$. Ils ont été consacrés au maintien de la qualité des actifs.



Source : Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec, p. 36.

- 5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2017-2018 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.**

Nous vous référons au Rapport annuel 2016 d'Hydro-Québec, p.77

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2017-2018. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

Depuis 2010, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 306 employés (14,3%) pour s'établir à 19 786 employés au 31 décembre 2017.

De 2010 à 2017, Hydro-Québec a réalisé des gains d'efficience qui représentent des économies de près de 0,8 G\$. Sur la même période, le parc d'immobilisations en service a connu une croissance de 19,9 G\$ (23,9%), alors que les charges d'exploitation courantes ont légèrement diminué (-0,9%).

7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2017-2018, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Sondages 2017

Indice Satisfaction Clientèle (ci-après « ISC ») – Clientèles résidentielle et commerciale - Consultant : SOM

ISC – Clientèle Affaires (excluant la clientèle Grands comptes) - Consultant : Ad hoc recherche

ISC – Clientèle Grands comptes - Consultant : Saine marketing

ISC – Clientèle Grande puissance - Consultant : Saine marketing

Satisfaction des clients à l'égard des contacts avec le centre de relations clientèle - Consultant : SOM

Sondages auprès des clients et des ex-clients au tarif DT - Consultant : Ad hoc recherche

Sondage sur la tarification des clients commerciaux, institutionnels et industriels d'Hydro-Québec – Tarifs M ; G9 ; G. - Consultant : CROP

Satisfaction des clients Grande puissance à l'égard du processus d'interruption planifiée par Hydro-Québec Distribution – 2017 - Consultant : Ad hoc recherche

Satisfaction des clients Grande puissance à l'égard du processus d'interruption planifiée par Hydro-Québec Transport – 2017 - Consultant : SOM

Satisfaction des clientèles Affaires et Commerciale à l'égard de l'offre de services d'Hydro-Québec – Groupes de discussion - Consultant : Ad hoc recherche

Groupes de discussion avec les agents et délégués commerciaux (offre de services d'Hydro-Québec) - Consultant : Saine marketing

Préférences quant à la langue de la facture chez les clients recevant une facture bilingue - Consultant : Callosum

- 8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2017-2018 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.**

Les avis juridiques et autres commandés par le Ministère sont confidentiels, selon les articles 31, 34, 37, 38 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2017-2018. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

Affaires corporatives

- Rapport annuel
- Plan stratégique
- Rapport sur le développement durable
- Rapport de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
- Rapports trimestriels
- Tarifs et conditions de service
- Livre Bleu
- Site Web (Clientèle et corporatif)
- Applications mobiles
- Compte Twitter
- Allocutions
- Présentations
- Communiqués
- Lettres
- Services à la clientèle (Web, annonces imprimées, avis, dépliants)
- Capsules vidéo

Environnement

- Articles scientifiques
- Bilans
- Rapports
- Suivis des engagements avec les communautés

Technologie

- Rapports
- Présentations
- Études
- Articles scientifiques

Transport

- Normes de la NERC
- Documents liés aux audits de la NERC

Note : liste non-exhaustive- plus de 2000 projets sont traités annuellement.

Total 2017 : 485 537,64 \$

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 :

- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés ;**
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;**
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;**
- d) la liste des concours qui ont pris fin.**

Pour faire la promotion de l'efficacité énergétique, deux voyages pour deux à la Baie James d'une valeur de 4 500 \$ ont été tirés dans le cadre d'une commandite pour inciter les gens à adopter de bons réflexes. De plus, un chapiteau a été installé dans 8 événements durant l'été. Les festivaliers étaient invités à participer à un quiz pour tester leurs connaissances en efficacité énergétique. Après avoir participé au quiz, les participants pouvaient, s'ils le désiraient, s'inscrire et courir la chance de gagner un voyage pour 4 personnes à la Baie James d'une valeur de 9 000 \$.

De plus, le concours *Gagnez à vous simplifier la vie !* visait à promouvoir l'adhésion à la facture internet :

1. Au total, onze prix d'une valeur globale d'environ 50 585 \$ ont été attribués, soit dix tablettes numériques et un grand prix.
2. Tablettes numériques : dix tablettes numériques iPad Pro de marque Apple, d'une valeur unitaire approximative de 950 \$.
3. Grand prix : Un véhicule électrique, soit une Volt de Chevrolet, d'une valeur approximative de 40 985 \$ et une carte prépayée d'une valeur de 100 \$ pour la recharge du véhicule.

Durant la période du concours, 92 000 clients se sont abonnés à la facture internet, ce qui représente une économie de 644 000 \$ par année pour Hydro-Québec.

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2017-2018 :

- le nom de toutes les campagnes;
- les coûts de ces campagnes;
- le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- les dates de diffusion de la campagne;
- les objectifs visés par chaque campagne.

La majorité des dépenses publicitaires sont liées aux activités d'Hydro-Québec Distribution. Elles visaient la promotion de l'efficacité énergétique, notamment avec les campagnes suivantes : fenêtres/portes-fenêtres, piscines, produits économiseurs d'eau chaude, chauffe-eau à trois éléments, éclairage, programme de sensibilisation Mieux Consommer, les Bons réflexes.

D'autres campagnes visaient à informer la clientèle sur différents aspects des services à la clientèle : promouvoir la Facture Internet (promotion de en vigueur du 5 septembre au 5 décembre 2017), promotion Emménagement/déménagement (en vigueur du 3 avril au 17 septembre 2017) pour inciter les clients à effectuer leur changement d'adresse sur notre site Web – ainsi, ils économisent les frais de gestion de 20 \$), et sensibiliser la clientèle aux règles de sécurité associées à l'utilisation de l'électricité.

L'information sur les contrats est accessible sur le site Web de l'entreprise :

<http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/contrats-publicite-promotion.html>

Les dépenses comprennent les coûts de création de production publicitaire, ainsi que de planification et d'achats médias (télé, radio, journaux, magazines, affichage et Web).

Hydro-Québec a investi 3,1 millions de dollars dans la campagne *On*. Ce budget comprend la production de trois messages télévisés et de publicités Web et imprimées de même que des achats d'espaces publicitaires dans les différents médias québécois. En ce qui concerne les objectifs visés, nous vous référons au communiqué suivant accessible sur notre site Web : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1193/hydro-quebec-leader-de-la-revolution-energetique/?fromSearch=1>

Hydro-Québec travaille avec les firmes Lg2, Touché Média et Cossette.

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2017-2018 :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Hydro-Québec n'a pas de programme de financement ou de subvention.

14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;**
- b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;**
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.**
- d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2017-2018 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.**
- e) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2017-2018 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.**

Une centaine d'employés travaillent dans le domaine des communications et/ou des affaires publiques.

Plusieurs fonctions, qui sont en général sous-traitées dans les entreprises comparables, sont effectuées à l'interne en raison du volume et de la compétence des employés, notamment :

- Relations avec les médias
- Communication en matière d'efficacité énergétique
- Communications-marketing
- Communications internes
- Communications numériques
- Publicité
- Internet & intranet
- Banque d'images, photo et audiovisuel
- Édition et révision
- Gabarits et formulaires
- Traduction
- Veille médiatique

Par ailleurs, une revue de presse couvrant les dossiers d'Hydro-Québec est réalisée par un fournisseur.

En ce qui a trait au montant dépensé en campagnes d'information et de publicité, il est de 8 503 254 \$ pour l'année 2017.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 12 pour plus d'informations.

15. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire).

L'information concernant le personnel affecté et les coûts reliés à la préparation de l'étude des crédits n'est pas colligée.

16. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2012-2013 à 2017-2018, l'âge de ces créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2017-2018.

Les dépenses de mauvaises créances et les taux des dépenses de mauvaises créances sur les ventes 2012-2018 sont disponibles à la page 14, tableau 7, de ce document déposé à la Régie de l'énergie :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/414/DocPrj/R-4011-2017-B-0025-Demande-Piece-2017_07_31.pdf

Volet Énergie / Hydro-Québec

28. Fournir une copie de toute étude ou document concernant le marché de la cryptomonnaie, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Ces études sont confidentielles et contiennent des informations comportant des enjeux de nature commerciale eu égard à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

29. Fournir une copie de toute étude ou document concernant la production d'énergie solaire, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Dans le contexte de la production d'énergie solaire, les documents produits sont de nature confidentielle et sensible au plan commercial.

30. Fournir une copie de toute étude ou document concernant le marché des centres de données, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en janvier 2018 un [communiqué](#) qui résume les conclusions d'une étude réalisée par la firme KPMG à sa demande. L'étude porte sur la création de richesse engendrée par les centres de données au Québec. L'étude est accessible à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/data/centre-donnees/pdf/hq-centres-de-donnees-kpmg.pdf>

31. Pour chacun des programmes suivants, et ce, pour les années 2011 à 2016 (et prévisions pour 2017-2018), veuillez fournir la liste et le détail des projets subventionnés, le pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC affectés à chacun des programmes ainsi que la masse salariale, la liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, montant, et date de l'octroi de l'aide du programme et le but du projet :

- a) Programme Novoclimat
- b) Programme Rénoclimat
- c) Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments
- d) Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)
- e) Programme d'aide à#### l'installation d'équipements solaires opérationnels
- f) Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote)
- g) Programme d'appui au secteur manufacturier
- h) Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) –
 - 1. volet arénas et centres de curling
 - 2. volet supermarchés
 - 3. volet agroalimentaire (projet pilote)
- i) Programme de réduction de la consommation de mazout lourd
- j) Programme Écomobile (projet pilote)
- k) Programme Éconologis
- l) Technoclimat - Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nous vous référons au MÉRN.

23. Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin au cours des 10 dernières années dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Le Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a duré de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines.

Les détails des interventions 2016 ont été publiés dans le rapport annuel 2016 déposé par Hydro-Québec Distribution à la Régie de l'énergie, pièce [HQD-7, document 2](#), et le suivi budgétaire à la pièce [HQD-7 document 3](#).

Les détails des interventions 2017 seront publiés dans le rapport annuel que le Distributeur déposera prochainement à la Régie de l'énergie.

24. Concernant la centrale au gaz de Bécancour, fournir pour les années 10 dernières années le montant des compensations financières versées à la compagnie albertaine Trans-Canada Energy pour maintenir la centrale en réserve;

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1^{er} janvier 2008. Les coûts annuels de suspension de la centrale (incluant les coûts variables et fixes) se situent entre 100 et 150 M\$.

25. Veuillez fournir le plan, complet et détaillé, de remise en marche et de remise à niveau de la centrale au gaz de Bécancour, en cas de besoin de puissance immédiate par le réseau Hydro-Québec.

Depuis sa mise en service en 1993 et mise à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

26. État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :

- a) L'objet des négociations/consultations**
- b) La date des rencontres**
- c) L'échéancier des négociations**
- d) Le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste des toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement**
- e) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste des toutes les personnes présentes aux négociations communauté autochtone**

Depuis l'automne 2017, des échanges ont eu lieu avec la communauté de Uashat Maliotenam dans le cadre du projet de suréquipement de la centrale de la Sainte-Marguerite-3.

27. Concernant le programme de Programme d'achat d'électricité issue de projets hydroélectriques de 50 MW et moins, mentionnez, ventilé par année depuis sa création :

- a) Les objectifs (en MW) du programme**
- b) La liste des contrats signés 6**
- c) La valeur de chacun des contrats**
- d) Le nombre de MW produite par chacun**

- a) Le Programme d'achat d'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques lancé par le gouvernement du Québec vise à offrir aux communautés locales, régionales et autochtones la possibilité de développer des projets de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins. Ces projets doivent cependant être appuyés par les populations visées, être sous le contrôle des communautés et générer des bénéfices pour les régions dans lesquelles ils seront implantés.

Le Programme vise l'acquisition de 150 MW d'électricité par Hydro-Québec Distribution et fait suite au décret édictant le Règlement sur la capacité maximale de production visée dans un programme d'achat d'électricité pour des petites centrales hydroélectriques et le Décret concernant les préoccupations économiques, sociales et environnementales indiquées à la Régie de l'énergie à l'égard d'un programme d'achat d'électricité pour des centrales hydroélectriques. Le programme a été approuvé le 13 juillet 2009 par la Régie de l'énergie.

- b) Tous les contrats signés sont accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>
- c) Le prix de l'électricité du Programme d'achat est basé sur un prix de départ de 7,5 ¢/kWh au 1^{er} janvier 2010, indexé au taux fixe de 2,5 % par année. En cas de retard du projet par rapport à la date prévue de début des livraisons, l'indexation est suspendue et reprend au moment de la date de début des livraisons.
- d) Voir les contrats signés accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

28. Concernant le programme de Programme d'achat d'électricité produite par des centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle de 50 MW et moins, mentionnez, ventilé par année depuis sa création :

- a) Les objectifs (en MW) du programme**
- b) La liste des contrats signés**
- c) Le prix d'achat pour l'année en cours**
- d) La valeur de chacun des contrats**
- e) Le nombre de MW produit par chacun**

Les informations relatives au programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec :

<http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Pour plus d'information, nous vous référons au MÉRN.

29. Détails de toutes les sommes dépensées pour mettre un terme aux travaux d'exploration d'hydrocarbures sur l'île d'Anticosti. Inclure les dédommagements versés aux entreprises impliqués dans des travaux d'exploration, les sommes versés à des tiers, tel que des cabinets d'avocats ou de comptables.

Nous vous référons au MÉRN.

30. Détails des dépenses et investissements de l'État en vue de réaliser des travaux d'exploration afin de connaître le potentiel pétrolier et gazier de l'île d'Anticosti, au cours des cinq dernières années.

Nous vous référons au MÉRN.

31. Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2014-2015, en 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 (et prévisions pour 2018-2019) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivant :

- a) Développer la filière québécoise des carburants renouvelable**
- b) Soutenir la géothermie et l'énergie solaire**
- c) Développer le secteur de l'hydrogène**
- d) Développer les gazotechnologies**
- e) Développer le secteur des biomasses**

Nous vous référons au MÉRN.

32. Pour chacun des permis suivant :

- a) Permis de recherche de pétrole et de gaz naturel**
- b) Permis de levée géographique**
- c) Permis de forage**
- d) Permis de complétion de puits**
- e) Permis de modification de puits**
- f) Baux d'exploitation**

Nombre et liste des permis accordés en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017 et en 2017-2018, veuillez fournir les prévisions pour 2018-2019). Somme totale obtenue par le ministère pour l'octroi de ces permis. Nombre et liste de ces permis en vigueur au 31 décembre 2013, au 31 mars 2016 et au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 ainsi que leur date d'échéance. Nombre et liste des permis révoqués
Question non applicable à Hydro-Québec.

33. En 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 pour chacun des permis de recherche de pétrole et de gaz naturel, le total et le détail des travaux réalisés par leurs détenteurs pour conserver leurs permis.

Question non applicable à Hydro-Québec.

34. En 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 pour les gaz de schistes :

a) Nombre de permis émis par le ministère relativement à l'exploration ventilé par région administratives

b) Liste complète des forages et de fracturations hydraulique réalisés par chacun des permis octroyés

c) Nombre et détail de chacune des inspections réalisées par le ministère dans les puits actuels

d) Nombre et détail des constats d'infraction émis par le ministère

Question non applicable à Hydro-Québec.

35.Montant total accordé 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 20172018 pour le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Nombre d'entreprises qui en ont bénéficié.

Question non applicable à Hydro-Québec.

36. Nombre et liste des demandes de lettre d'intention pour l'utilisation des terres du domaine de l'état pour l'implantation d'éoliennes reçues en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Liste des demandes acceptées.

Question non applicable à Hydro-Québec.

37. Nombre et liste des demandes de réserve de superficie des terres du domaine de l'État pour l'implantation d'éoliennes reçues en en 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. Liste des demandes acceptées.

Question non applicable à Hydro-Québec.

38. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 décembre 2017. Coût moyen de production pour cette énergie.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 31 décembre 2017 est de 3296,30 MW tel qu'indiqué sur le site web d'Hydro-Québec à cette date.

Pour information complémentaire :

<http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

39. État de la situation relativement à la production de petites centrales hydro.

Hydro-Québec Distribution a publié, le 17 mars 2010, la liste des soumissions reçues dans le cadre du Programme d'achat. Cette liste contenait 31 projets. De ces projets, 13 ont été retenus et leur nom a été publiquement annoncé le 30 juin 2010. Voir le site web d'Hydro-Québec pour les informations relatives à ces centrales :

<http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Aucun changement n'est survenu depuis le 30 juin 2010 en ce qui concerne les projets autorisés ou refusés car le Programme d'achat est clos.
Pour plus d'information, nous vous référons au MÉRN.

40. Pour les années allant de 2013 à 2018 (au 31 mars 2018), donnez la valeur monétaire et le volume par type de métaux volé à Hydro-Québec.

2017 : 213 vols pour une perte d'une valeur de 977 889 \$

2018 (au 31 mars) : 28 vols pour une perte d'une valeur de 33 548 \$*

* Certaines sont toujours en cours

Nous ne détenons pas de données spécifiques sur le type de métaux. Cependant, la grande majorité des vols de métaux concerne le cuivre.

41. Pour les exercices allant de 2011-2012 à 2017-2018, donnez le nombre d'emplois créés et conservés qui sont en lien avec les achats d'énergie éolienne par Hydro-Québec

Nous vous référons au MÉRN.

42. Concernant la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île, veuillez fournir les documents et informations suivantes :

- a. Le document de planification des appels de propositions d'Hydro-Québec (Équipement et services partagés ou autre toute autre filiale responsable du projet)**
- b. Le coût ventilé du projet, tel qu'estimé jusqu'à maintenant par Hydro-Québec**
- c. Le nombre de contrats que lancera Hydro-Québec en 2017 et les prochaines années**
 - Pour chaque contrat, veuillez fournir le coût (ventilé et tel qu'estimé jusqu'à maintenant par Hydro-Québec), la description complète et détaillée de ce contrat**
- d. Veuillez fournir tous les plans préliminaires des travaux, tel que dessinés et estimés jusqu'à maintenant par Hydro-Québec**
- e. Veuillez fournir toutes les modifications au tracé et au projet effectuées au cours des derniers mois avec les municipalités dérangées par la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île**
 - Pour chaque modification, veuillez fournir la raison du changement apporté, ainsi que la réaction et l'accueil de la municipalité concernée face à cette modification**

Le projet comporte deux volets : la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île et ses projets connexes dont le coût est évalué à 984 M\$ et le poste Judith-Jasmin qui est évalué à 222 M\$ pour un total de 1,206 G\$.

Ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Télécom			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2016-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016-12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :						
Études d'avant-projet	842,0	812,7	988,1	11 210,5	12 970,4	13 145,8
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	490,3	0,0	0,0
Frais financiers	31,7	53,9	55,0	1 369,3	53,9	55,0
Sous-total :	873,7	866,6	1 043,1	13 070,1	13 024,3	13 200,8
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	1 444,2	129,3	702,2	10 462,8	14 533,7	19 985,3
Ingénierie externe	1 841,2	96,1	543,2	20 745,1	14 711,7	17 557,5
Client	872,0	258,4	2 177,3	44 154,9	38 290,4	67 169,6
Approvisionnement	12 078,8	943,3	1 902,0	308 560,1	51 972,7	253 667,8
Construction	10 540,7	2 516,3	20 524,3	377 027,3	95 810,3	412 315,4
Gérance interne	3 475,9	155,6	1 358,5	55 498,6	17 985,9	47 298,3
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	15 474,8	5 634,4	14 628,7
Provision	3 212,4	0,0	821,4	113 486,9	0,0	44 512,9
Autres coûts	250,5	0,0	15,7	12 380,6	2 540,7	14 427,1
Frais financiers	3 068,7	92,2	2 609,2	112 551,1	12 162,5	79 565,9
Sous-total :	36 784,4	4 191,2	30 653,8	1 070 342,2	253 642,4	971 128,4
TOTAL :	37 658,1	5 057,8	31 696,9	1 083 412,3	266 666,7	984 329,2

Poste Judith-Jasmin
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Lignes			Postes			Total Transport		
	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016-12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :									
Études d'avant-projet	0,0	226,5	226,5	1 172,7	1 488,3	1 488,3	1 172,7	1 714,8	1 714,8
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0	85,7	0,0	0,0
Sous-total :	0,0	226,5	226,5	1 291,8	1 488,3	1 488,3	1 291,8	1 714,8	1 714,8
Coûts du projet :									
Ingénierie interne	527,2	31,2	458,6	2 287,8	3 146,2	5 488,6	2 815,0	3 177,4	5 947,1
Ingénierie externe	0,0	0,0	93,4	3 007,6	1 248,7	2 124,7	3 007,6	1 248,7	2 218,1
Client	178,3	380,5	476,9	21 311,8	7 044,6	19 392,2	21 490,1	7 425,1	19 869,0
Approvisionnement	2 511,1	0,0	2 321,2	90 910,3	4 492,0	84 481,6	93 421,4	4 492,0	86 802,8
Construction	3 647,9	0,0	4 454,1	66 831,5	11 694,9	54 834,0	70 479,4	11 694,9	59 288,1
Gérance interne	919,8	18,9	912,0	7 632,8	2 043,4	7 542,4	8 552,6	2 062,3	8 454,4
Gérance externe	0,0	0,0	66,4	2 058,3	398,4	1 750,7	2 058,3	398,4	1 817,1
Provision	873,9	0,0	1 037,7	28 542,9	0,0	7 988,1	29 416,8	0,0	9 025,8
Autres coûts	106,3	0,0	187,9	4 164,3	333,2	3 695,6	4 270,6	333,2	3 883,5
Frais financiers	771,0	26,4	515,8	16 754,1	1 092,0	17 466,9	17 525,1	1 118,4	17 982,7
Sous-total :	9 535,5	457,0	10 524,0	243 501,4	31 493,4	204 764,8	253 036,9	31 950,4	215 288,8
TOTAL :	9 535,5	683,6	10 750,5	244 793,2	32 981,7	206 253,1	254 328,7	33 665,3	217 003,6

	Télécom			Grand Total		
	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision	Budget	Réalisé au 2016- 12-31	Prévision
Coûts d'avant-projet :						
Études d'avant-projet	444,0	453,8	453,8	1 616,7	2 168,6	2 168,6
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	33,4	0,0	0,0
Frais financiers	28,8	29,4	29,4	114,5	29,4	29,4
Sous-total :	472,8	483,2	483,2	1 764,6	2 198,0	2 198,0
Coûts du projet :						
Ingénierie interne	300,0	48,5	260,4	3 115,0	3 225,9	6 207,5
Ingénierie externe	465,0	9,9	307,4	3 472,6	1 258,6	2 525,5
Client	1 010,4	3,6	479,9	22 500,5	7 428,7	20 348,9
Approvisionnement	950,0	0,0	811,6	94 371,4	4 492,0	87 614,4
Construction	1 048,4	0,0	921,8	71 527,8	11 694,9	60 209,9
Gérance interne	795,5	21,5	579,3	9 348,1	2 083,8	9 033,7
Gérance externe	0,0	0,0	0,0	2 058,3	398,4	1 817,1
Provision	420,0	0,0	372,0	29 836,8	0,0	9 397,8
Autres coûts	0,0	0,0	0,0	4 270,6	333,2	3 883,5
Frais financiers	607,9	0,6	305,8	18 133,0	1 119,0	18 288,5
Sous-total :	5 597,2	84,1	4 038,2	258 634,1	32 034,6	219 327,0
TOTAL :	6 070,0	567,3	4 521,4	260 398,7	34 232,6	221 525,0

Coûts encourus au 31 mars 2018 : 117 846 k\$

En ce qui concerne les modifications de tracé, aucun changement significatif n'a été réalisé depuis l'obtention du décret du gouvernement autorisant le projet en avril 2015. Il faut rappeler que le tracé de la ligne de 400 km reliant le lac Saint-Jean à Terrebonne, longe une ligne existante sur plus de 150 km entre Saint-Michel-des-Saints et Terrebonne, ce qui laisse peu de place aux changements de tracé. À l'heure actuelle, les principales modifications sont réalisées à l'échelle des propriétés touchées par le déboisement de l'emprise et la construction de la ligne, principalement en ce qui a trait au déboisement sélectif exécuté sur chacune des propriétés et à la localisation des pylônes.

**Contrats alloués en date du 31 mars 2018
(en milliers de dollars)**

Lignes

		CONTRATS ALLOUÉS
Contrats alloués en déboisement		77 717 \$
Contrats alloués en construction		
Section 1	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du poste Chamouchouane au pylône 235	53 212 \$
Section 2	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay – 735 kV du pylône 236 au pylône 453	40 605 \$
Section 3	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay - 735 kV du pylône 454 au pylône 602	35 458 \$
Section 4	Ligne C7103 Chamouchouane / Duvernay – 735 kV du pylône 603 au pylône 701 Ligne C7016 La Vérendrye / Duvernay – 735 kV du pylône 400 au pylône 465	34 948 \$
Section 5	Ligne C7016 La Vérendrye / Duvernay – 735 kV du pylône 466 au poste Judith-Jasmin	31 027 \$
Section 6.1	Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV.	3 416 \$
Section 6.2	Ligne C7009 Boucherville / Bout-de-l'Île – 735 kV Réaménagement du circuit au poste BDI Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV	7 464 \$
Section 6.3	Ligne C7017 Duvernay / Jacques Cartier – 735 kV Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV	32 548 \$
Section 6.4	Fondations dans la RDP du pylône #50 (C3019-3098 – 315 kV) et #475 (C7017 – 735 kV)	7 806 \$
Total		324 201 \$

Postes

Judith-Jasmin :	36 037 \$
Chamouchouane :	8 569 \$

Avancement des travaux

Lignes

Section 1 : 103 km au Saguenay –Lac St-Jean / du poste de la Chamouchouane à Réservoir Blanc

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 97%, fin prévue printemps 2018

Section 2 : 100 km en Mauricie / du Réservoir Blanc au Réservoir Taureau

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 50%, fin prévue octobre 2018

Section 3 : 73 km dans Lanaudière / du Réservoir Taureau à Saint-Zénon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 95 %, fin prévue printemps 2018

Section 4 : 72 km dans Lanaudière / Saint-Zénon à Rawdon

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 15%, fin prévue novembre 2018

Section 5 : 52 km dans Lanaudière et Laurentides / de Rawdon à Terrebonne

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction avancés à 50%, fin prévue septembre 2018

Section 6 : 19 km dans Lanaudière et Montréal / de St-Roch de l'Achigan à Montréal

- Travaux de déboisement terminés
- Travaux de construction débutés depuis septembre 2016, fin prévue automne 2018 (4 contrats distincts)
 - o Section 6.1 Ligne C3016 - reconstruction de 0,5 km de ligne 315 kV – Travaux terminés
 - o Section 6.2 Ligne C7009 Boucherville / Bout-de-l'Île – 735 kV- Réaménagement du circuit au poste BDI – Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV - Travaux terminés
 - o Section 6.3 Ligne C7017 Duvernay / Jacques Cartier – 735 kV, Ligne 3019/3098 Boucherville / Bout-de-l'Île (ancienne 3016-3069) 315 kV – Travaux avancés à 60%
 - o Section 6.4 Fondations dans la RDP du pylône #50 (C3019-3098 – 315 kV) et #475 (C7017 – 735 kV) – Travaux terminés

Postes

Poste Judith-Jasmin :

- Travaux en cours avancés à 80%
- Section 735 kV : fin prévue novembre 2018
- Section 120/25kV : fin prévue printemps 2019

Poste de la Chamouchouane :

- Travaux en cours avancés à 75%
- fin prévue juillet 2018
-

De nombreuses informations sur l'état d'avancement du projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île incluant l'état d'avancement des travaux par région et les contrats en cours et attribués sont disponibles sur le site WEB du projet :

<http://www.hydroquebec.com/projets-construction-transport/chamouchouane-bout-de-lile/>

43. Pour les années 2008 à 2017 inclusivement, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a) Le coût, ventilé;**
- b) La description de la formation;**
- c) Le lieu où s'est tenue cette formation;**
- d) Le nombre de cadres qui y ont participé;**
- e) La durée de la formation;**
- f) Le nom du ou des conférenciers invités.**

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés.

Voir : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

44. Veuillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec prévoit offrir à ses cadres durant l'année 2018. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a) Le coût prévu, ventilé;**
- b) La description de la formation;**
- c) Le lieu où se tiendra cette formation;**
- d) Le nombre de cadres qui y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer;**
- e) La durée de la formation;**
- f) Le nom du ou des conférenciers invités.**

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 43.

45. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec

a) Veuillez fournir leurs noms;

b) Veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction;

c) Veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent;

d) Veuillez fournir toutes ces informations pour les quatre dernières années disponibles (2013-2014 et 2014-2015 et 2015-2016 et 2016-2017 et 2017-2018)

Nom de la filiale: HYDRO-QUÉBEC INDUSTECH INC.

Dates	Nom	Titre
2014-01-20 à ce jour	Alain Aubuchon	Directeur Relations commerciales

Nom de la filiale: SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES

Dates	Nom	Titre
2018-03-19 jusqu'à ce jour	Noureddine Mouncef	Chef de services

Nom de la filiale: MARKETING D'ÉNERGIE HQ INC.

Dates	Nom	Titre
2014-10-09 à ce jour	Simon Bergevin	Directeur général

Nom de la filiale: HYDRO-QUÉBEC CAPITECH INC.

Dates	Nom	Titre
2008-12-01 jusqu'à ce jour	Gilles Gaudreau	Directeur - Investissement

Nom de la filiale: SOCIÉTÉ DE TRANSMISSION ÉLECTRIQUE DE CEDARS RAPIDS LIMITÉE

Dates	Nom	Titre
2018-03-16 à ce jour	Nadyne Guay	Directrice générale

47. Veuillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en des primes de rendements pour les cinq dernières années disponibles.

Les montants ci-dessous correspondent aux montants versés pour l'atteinte des objectifs de l'année indiquée. Ils sont versés au début de l'année suivante :

Année de référence 2016 : 22 253 789 \$

Année de référence 2017 : l'information n'est pas disponible à ce jour.

48. Veuillez fournir toutes les dépenses (toutes sortes), ventilées, liées à la mise sur pied de la filiale Hydro-Québec International

Aucun frais n'a été engendré au cours de la dernière année pour la mise sur pied d'une nouvelle filiale Hydro-Québec International. Cette filiale a été créée en octobre 1978.

49. Veuillez fournir toutes les dépenses (toutes sortes), ventilées, liées à :

a) La liquidation des investissements à l'étranger de la filiale Hydro-Québec International

b) La fin des activités de la filiale Hydro-Québec International

Hydro-Québec International n'a comptabilisé aucune dépense liée à la liquidation d'investissement à l'étranger ou à la fin de ses activités au cours de la dernière année.

50. Veuillez fournir tous les gains (toutes sortes), ventilés, liés à la liquidation des investissements à l'étranger et la fin des activités de la filiale Hydro-Québec International

Hydro-Québec International n'a comptabilisé aucun gain ou perte lié à la liquidation d'investissement à l'étranger ou liées à la fin de ses activités, au cours de la dernière année.

51. Veuillez fournir toutes les études, rapports, documents et/ou autres, produits par Hydro-Québec et/ou par une firme/centre/association mandatée par Hydro-Québec pour évaluer les coûts, les avantages et les désavantages de la mise sur pied d'une nouvelle filiale Internationale chez Hydro-Québec

Il n'y a pas eu de mise sur pied d'une nouvelle filiale Hydro-Québec International. Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 48.

Par contre, des études ont été effectuées avant d'envisager des acquisitions ou des prises de participation hors Québec. Ces études sont confidentielles et contiennent des informations comportant des enjeux de nature commerciale eu égard à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

52. Veuillez fournir la liste des rencontres (avec le nom des participants) ainsi que la liste des coûts engendrés par la mise sur pied d'une nouvelle filiale Internationale chez Hydro-Québec, destinée notamment à investir dans les infrastructures, pour les années 2015, 2016 et 2017.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 48.

Pour ce qui est des rencontres, ces renseignements sont confidentiels et contiennent des informations comportant des enjeux de nature commerciale eu égard à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

53. Le nombre total d'interruptions de service, pour les cinq dernières années dans toutes les régions administratives du Québec, soit :

- a) Bas-Saint-Laurent
- b) Saguenay-Lac-Saint-Jean
- c) Capitale-Nationale
- d) Mauricie
- e) Estrie
- f) Montréal
- g) Outaouais
- h) Abitibi-Témiscamingue
- i) Côte-Nord
- j) Nord-du-Québec
- k) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- l) Chaudières-Appalaches
- m) Laval
- n) Lanaudière
- o) Laurentides
- p) Montérégie
- q) Centre-du-Québec

Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service

Hydro-Québec dépose annuellement à la Régie de l'énergie divers documents en lien avec les pannes, dont de l'information sur l'indice de continuité et les pannes majeures. Voir à cet effet :

- les pages 13 et 14 de la pièce [HQD-2 document 1](#) du dossier tarifaire R-4011-2017 déposé à la Régie de l'énergie en juillet 2017.
- La pièce [HQD-9, document 2](#), du Rapport annuel 2016 du Distributeur portant sur les indicateurs de performance de ses activités.
- la pièce [HQD-2 document 3.1](#) du Rapport annuel 2016 du Distributeur portant sur le mécanisme de récupération des charges d'exploitation associées aux pannes majeures.

54. Pour chaque interruption de service, fournir :

- a) La raison de la panne**
- b) Le délai de rétablissement**
- c) La durée de la panne**

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 53.

55. Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Des données sur les équipements de production, de transport et de distribution sont accessibles dans le Rapport annuel 2017 d'Hydro-Québec (pp.90-91) à l'adresse suivante :

<http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

56. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir la compensation financière, sociale, environnementale et toute autre compensation que prévoit verser Hydro-Québec aux promoteurs :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec**
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec**
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord**
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord**
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean**
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie**

Nous vous référons au MÉRN.

57. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir tous les coûts additionnels qu'Hydro-Québec compte déboursier

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec**
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec**
- c) Chute du Six Mille, dans la région de la Côte-Nord**
- d) Chute du Quatre Mille dans la région de la Côte-Nord**
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean**
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie**

Veuillez indiquer concrètement l'impact que ces coûts auront sur la facture du client.

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 56.

58. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir tous les coûts qu'Hydro-Québec a dû déboursier depuis le moratoire imposé par le gouvernement du Parti québécois de Pauline Marois. Veuillez présenter la ventilation de toutes ces dépenses :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec**
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec**
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord**
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord**
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean**
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie**

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 56.

59. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir tous les coûts additionnels qu'Hydro-Québec compte déboursier :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec**
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec**
- c) Chute du Six Mille, dans la région de la Côte-Nord**
- d) Chute du Quatre Mille dans la région de la Côte-Nord**
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean**
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie**

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 56.

60. Pour chacun des projets de minicentrales suivants, fournir le prix du kilowattheure que compte verser Hydro-Québec aux municipalités et villes concernées :

- a) Chute Sainte-Anne, dans la région de Québec**
- b) Centrale Saint-Gabriel, dans la région de Québec**
- c) Chute du Six Milles, dans la région de la Côte-Nord**
- d) Chute du Quatre Milles dans la région de la Côte-Nord**
- e) Onzième chute, dans la région du Lac-Saint-Jean**
- f) Barrage B Manouane Sipi, dans la région de la Mauricie**

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 56.

61. Pour les années 2008 à 2017 inclusivement, fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretiens, des travaux de réparations ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :

- a) La raison et la cause de ces travaux;**
- b) L'emplacement des pylônes;**
- c) Le coût, ventilé, associé à ces travaux;**
- d) Le nombre d'employés affecté à la réalisation de ces travaux.10**

Dans le cadre de l'exploitation normale de son réseau de transport qui compte 34 479 km de lignes à diverses tensions, Hydro-Québec procède chaque année à des inspections visuelles ou détaillées de pylônes afin d'en établir l'état ou celui de leurs composantes.

Le type et la fréquence de ces inspections sont établis en fonction du caractère stratégique de la ligne inspectée ainsi que des caractéristiques du milieu. Les constats issus des inspections permettent de planifier les interventions de remplacement, de modification ou de réparation sur les éléments qui le nécessitent.

62. Pour les années 2008 à 2017, fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des inspections. Pour chacune d'entre elles, veuillez fournir les informations suivantes :

- a) La raison et la cause de ces inspections;**
- b) L'emplacement des pylônes;**
- c) Le coût, ventilé, associé à ces inspections;**
- d) Le nombre d'employés affecté à l'inspection.**

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers du Deuxième groupe d'opposition à la question 61.

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique

161. Pour chacun des programmes et aides financières suivante, mentionner le nombre d'intervention ou projet soutenu ainsi que le montant consenti par programme et aides financière et l'organisme responsable pour les 2 dernières années :

- a. Aérotherme à condensation
- b. Aide financière à la rénovation
- c. Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments
- d. Chaudière à condensation
- e. Chaudière à efficacité énergétique intermédiaire
- f. Chaudière à efficacité intermédiaire
- g. Chaudière à efficacité supérieure
- h. Chaudière efficace
- i. Chaudières à condensation
- j. Chauffe-eau
- k. Chauffe-eau à condensation
- l. Chauffe-eau à efficacité intermédiaire
- m. Diagnostic résidentiel Mieux consommer
- n. Écomobile
- o. Éconologis
- p. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique
- q. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour les grandes entreprises
- r. Équipement de réfrigération commerciale
- s. Études de faisabilité et simulations énergétiques
- t. Études de faisabilité et simulations énergétiques– grandes entreprises
- u. Géothermie
- v. Hotte à débit variable
- w. IDÉE
- x. Infrarouge
- y. Nouvelles constructions efficaces
- z. Novoclimat^{MC}
- aa. PISTE
- bb. Produits économiseurs d'eau chaude
- cc. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE)
- dd. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet agroalimentaire
- ee. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet supermarchés
- ff. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments
- gg. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels
- hh. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote)
- ii. Programme d'appui au secteur manufacturier
- jj. Programme d'optimisation en réfrigération - volet arénas et curlings (OPTER)
- kk. Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES (Technoclimat)
- ll. Programme de réduction de consommation de mazout lourd
- mm. Programme de système de chauffage solaire

nn. Programme fenêtres ENERGY STAR®
oo. Promotion des produits Mieux consommer – ENERGY STAR®
pp. Récupérateur de chaleur des eaux de douche
qq. Récupération de réfrigérateurs et congélateurs éconergivores (Recyc-Frigo)
rr. Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments
ss. Rénoclimat^{MC}
tt. Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu
uu. Rénovations éconergétiques
vv. Roulez électrique
ww. Système combo
xx. Thermostat électronique programmable
yy. Thermostat programmable
zz. Unité de chauffage à l'infrarouge

Nous vous référons au MÉRN.

164. Montant versé en 2016-2017 et 2017-2018 pour l'aide financière à l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Question non applicable à Hydro-Québec.

165. Bilan et budget octroyé au plan de l'efficacité énergétique en 2017-2018 et prévision pour 2018-2019.

En 2018, la Régie de l'énergie a autorisé un budget global annuel de 77 M\$ pour les interventions en efficacité énergétique (IEÉ) à Hydro-Québec Distribution. Voir la décision [D-2017-025](#), paragraphe 560.